

**Mohamed Bacha, économiste** : «la ligne Alger-Tamanrasset et la mine de Gara Djebilet, piliers d'une nouvelle dynamique de développement » **P7**



Un périple éprouvant au cœur du continent américain

**Les Verts en quête de rachat à San Francisco**

**P12**

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 21 juin 2026 / N° 1365 / PRIX 20 DA

L'Algérie retirée de la liste grise du GAFI

## LES RETOMBÉES ATTENDUES

**«L'Algérie a achevé son plan d'action dans les délais impartis et ne sera plus soumise au processus de surveillance renforcée du GAFI », indique un communiqué publié sur le site internet de l'organisation. **P3****



**POUR ÉTOUFFER LES RAPPORTS ACCABLANTS SUR SES CRIMES CONTRE LES ENFANTS PALESTINIENS, ISRAËL MULTIPLIE LES ATTAQUES ET LES MENACES À L'ONU**

**P16**



Son secrétaire général, Philippe Mshelbila, est en visite à Alger

**LE GECF SALUE LE RÔLE CENTRAL DE L'ALGÉRIE DANS LE SECTEUR GAZIER**

**P2**

### Campagne législative L'ULTIME SPRINT

Au douzième jour de la campagne, le ton des meetings varie : appels à l'union et à la stabilité institutionnelle, propositions économiques, plaidoyers pour la souveraineté et rappels constants au devoir citoyen. **P4**



## Son secrétaire général, Philippe Mshelbila, est en visite à Alger Le GECF salue le rôle central de l'Algérie dans le secteur gazier

Le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Philippe Mshelbila, accompagné d'une délégation du forum, effectue depuis hier une visite de travail en Algérie, qui se poursuivra jusqu'au 23 juin 2026, selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures. Cette mission s'inscrit dans une dynamique de renforcement du dialogue et de la coordination entre l'Algérie et le GECF, autour des grandes évolutions du marché mondial du gaz naturel. Les échanges portent notamment sur les perspectives de développement de l'industrie gazière, les enjeux liés à la sécurité des approvisionnements, les investissements dans le secteur, ainsi que la transition énergétique. Ils visent également à consolider la coopération scientifique et technique entre les pays membres du forum. Au cours de son séjour, le secrétaire général du GECF rencontrera plusieurs responsables algériens, à commencer par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, ainsi que d'autres responsables du secteur énergétique, a précisé la même source. Le programme prévoit également une visite de l'Institut de recherche sur le gaz (GRI), structure relevant du forum et basée en Algérie. Cette étape permettra à la délégation de s'informer sur les activités de l'institut et ses orientations futures. Inauguré à Alger le 29 février 2024, en marge du septième sommet du GECF, le GRI constitue une plateforme dédiée à la recherche et à l'innovation dans le domaine du gaz naturel, tout en favorisant la coopération entre centres de recherche, experts et institutions énergétiques des pays membres. La délégation se rendra par ailleurs au centre de supervision et de contrôle du réseau de transport du gaz du groupe Sonatrach, infrastructure stratégique du système gazier national. Cette visite vise à mettre en lumière les capacités opérationnelles de l'Algérie dans la gestion et le pilotage de ses réseaux gaziers. À travers cette mission, le GECF souligne le rôle central de l'Algérie au sein de l'organisation, considérée comme un acteur majeur du marché gazier mondial et un contributeur actif au dialogue et à la coopération entre les États membres. Le ministère des Hydrocarbures a rappelé que le forum œuvre à la défense des intérêts des pays exportateurs de gaz, tout en promouvant un dialogue équilibré entre producteurs et consommateurs et une coopération renforcée dans le domaine énergétique international.

## KAMEL MOULA, PRÉSIDENT DU CONSEIL DU RENOUVEAU ÉCONOMIQUE ALGÉRIEN (CREA) :

# « Les réformes portent leurs fruits »

Pour Kamel Moula, président du CREA, la sortie de l'Algérie de la liste grise du GAFI confirme l'efficacité des réformes engagées. Il estime que ces avancées renforcent la transparence financière et améliorent la confiance des acteurs économiques.

Le président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a salué la décision du Groupe d'action financière (GAFI) de retirer l'Algérie de sa liste des juridictions faisant l'objet d'une surveillance renforcée, estimant qu'il s'agit d'« une étape importante pour notre pays et d'un signal positif pour l'économie nationale ». Dans une publication diffusée sur sa page officielle, Kamel Moula a souligné que cette décision vient consacrer les efforts consentis ces dernières années en matière de renforcement de la transparence financière, d'amélioration de la gouvernance et de mise en conformité du système financier national avec les standards internationaux les plus exigeants. Selon lui, cette reconnaissance internationale reflète les progrès réalisés par l'Algérie dans la modernisation de son environnement économique et institutionnel. Elle témoigne également de l'efficacité des réformes engagées pour renforcer l'intégrité du système financier, améliorer la traçabilité des flux financiers et consolider la confiance des partenaires économiques internationaux. Le président du CREA a indiqué que cette avancée constitue un facteur supplémentaire de confiance pour les opérateurs économiques nationaux et leurs partenaires étrangers. Elle devrait contribuer à améliorer l'image de l'Algérie auprès des investisseurs, à faciliter les relations avec les institutions financières internationales et à renforcer l'attractivité du pays en tant que destination d'investissement. « Cette évolution est de nature à favoriser les échanges économiques, à fluidifier davantage les opérations financières internatio-



nales et à créer un environnement plus propice à l'investissement et à l'entrepreneuriat », a-t-il estimé. Kamel Moula a également considéré que cette décision intervient à un moment où l'Algérie poursuit ses efforts de diversification économique et de modernisation de son climat des affaires. Elle représente, selon lui, un encouragement à poursuivre les réformes engagées afin de consolider les acquis réalisés et de renforcer la compétitivité de l'économie nationale. Le président du CREA a, en outre, appelé l'ensemble des acteurs économiques à mainte-

nir cette dynamique positive et à poursuivre leur mobilisation pour accompagner la transformation économique du pays, favoriser la création de richesse et soutenir une croissance durable fondée sur la confiance, la compétitivité et l'innovation. Il a enfin réaffirmé l'engagement du Conseil du nouveau économique algérien à contribuer, aux côtés des pouvoirs publics et de l'ensemble des forces économiques nationales, à l'édification d'une économie plus performante, plus résiliente et davantage créatrice de valeur. Y.R.



## Nabil Djemaa, expert financier, analyse la décision du GAFI :

# « Un signal fort envoyé aux investisseurs »

Dans cet entretien, l'expert financier, M Djemaa s'exprime sur la décision du GAFI concernant le retrait de l'Algérie de sa liste grise estimant que cette décision signifie que la communauté financière internationale reconnaît que l'Algérie a réalisé les réformes exigées et dispose désormais d'un cadre plus conforme aux standards internationaux selon la convention de New-York signé en 2004 par l'Algérie.

### ENTRETIEN RÉALISÉ PAR FATIHA A.

**L'Express : L'Algérie a été retirée de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), lors de sa réunion tenue au siège de l'OCDE à Paris. Que signifie concrètement le retrait de l'Algérie de cette liste ?**

**Nabil Djemaa :** cela constitue un signal extrêmement encourageant. La liste grise regroupe les pays dont les dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme présentent des insuffisances nécessitant un suivi renforcé. Concrètement, cette décision signifie que la communauté financière internationale reconnaît que l'Algérie a réalisé les réformes exigées et dispose désormais d'un cadre davantage conforme aux standards internationaux. Les retombées attendues sont multiples. Il y a d'abord le renforcement de la crédibilité du système financier algérien et la réduction du niveau de risque perçu par les investisseurs étrangers. Ensuite, il y a la facilitation des relations entre les banques algériennes et les banques correspondantes étrangères, la réduction potentielle des coûts de contrôle et de conformité dans les transactions internationales, l'amélioration de l'accès aux financements internationaux, l'accélération des flux d'investissements directs

étrangers (IDE) et, enfin, le renforcement de la confiance des institutions financières internationales et des agences de notation. Sur le plan économique, cette décision intervient à un moment où l'Algérie cherche à diversifier son économie, à développer son marché financier et à attirer davantage d'investissements productifs hors hydrocarbures.

### Quels sont, à votre avis, les principaux critères qui ont permis à l'Algérie d'obtenir cette décision ?

La sortie de la liste grise n'est jamais une décision politique ; elle repose sur une évaluation technique rigoureuse des engagements pris par le pays concerné. L'Algérie a notamment renforcé son cadre législatif et réglementaire de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, les mécanismes de contrôle bancaire et financier sous la supervision de la Banque d'Algérie, les procédures d'identification et de connaissance du client (KYC), ainsi que les dispositifs de déclaration des opérations suspectes. Notre pays a également renforcé la coopération entre les autorités judiciaires, sécuritaires, douanières et financières, les capacités de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), le contrôle des personnes morales, des associations et des bénéficiaires effectifs, ainsi que

les mécanismes de saisie, de gel et de confiscation des avoirs illicites. Sans oublier que l'adoption de nouveaux textes réglementaires, l'amélioration des systèmes de surveillance financière et la mise en œuvre effective des recommandations du GAFI ont constitué des éléments déterminants dans l'évaluation finale.

### Quels ont été les principaux défis rencontrés par l'Algérie pour sortir de cette liste ?

Le principal défi a été de passer d'une logique de conformité juridique à une logique d'efficacité opérationnelle. Le GAFI n'évalue plus uniquement l'existence des lois, mais également leur application concrète sur le terrain. L'Algérie a dû relever plusieurs défis : moderniser son système de surveillance financière, renforcer la coordination entre les différentes administrations concernées, former les banques, les compagnies d'assurances et les institutions financières aux nouvelles exigences de conformité, accroître la détection des opérations suspectes, lutter contre l'économie informelle, qui représente encore une part significative de la circulation monétaire, et améliorer la traçabilité des flux financiers. D'autres défis ont également été relevés, notamment le renforcement de la digitalisation des paiements afin de réduire l'utilisation excessive du cash et le

développement des mécanismes de contrôle des mouvements transfrontaliers de capitaux. Le défi majeur reste d'ailleurs la pérennisation des acquis. Sortir de la liste grise est une étape importante, mais maintenir durablement les standards internationaux constitue le véritable enjeu.

### Quel impact cette décision aura-t-elle sur l'image de l'Algérie à l'international ?

Oui, cette décision va incontestablement améliorer l'image de l'Algérie. Au-delà de son aspect technique, elle envoie un message fort aux investisseurs, aux banques internationales et aux partenaires économiques : l'Algérie améliore sa gouvernance financière et renforce sa transparence. Cette évolution est cohérente avec plusieurs réformes engagées ces dernières années, notamment la modernisation du secteur bancaire, le développement de la finance numérique, la réforme du climat des affaires, la promotion des investissements étrangers, le renforcement du marché financier et la lutte contre l'économie informelle. Toutefois, il convient de rester prudent. Le retrait de la liste grise ne garantit pas automatiquement une hausse massive des investissements étrangers. Les investisseurs examinent également d'autres facteurs, tels que la stabilité réglementaire, la rapidité des procédures administratives, l'efficacité du système bancaire, la sécurité juridique des investissements et la convertibilité des flux financiers. En revanche, Cette décision permettra de lever un handicap majeur qui pesait sur l'attractivité du pays.

**L'EXPRESS**



Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz  
Tél./Fax : 028 26 99 24  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

**NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz  
Programation.rcgic@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou  
tout autre document et illustration  
adressés ou remis à la Rédaction ne  
sont pas rendus et ne peuvent faire  
l'objet d'une réclamation.

# L'ALGÉRIE RETIRÉE DE LA LISTE GRISE DU GAFI

## Les retombées attendues

L'Algérie a été officiellement retirée de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI). La décision a été adoptée à l'unanimité par les membres de la plénière du GAFI, réunis vendredi dernier à Paris, au siège de l'OCDE, en présence de la délégation algérienne conduite par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Lamine Lebbou.

PAR MAHREZ Z

La présidente du GAFI, la Mexicaine Elisa de Anda Madrazo, a salué les « avancées » réalisées par l'Algérie en matière de supervision fondée sur les risques, de transparence de la propriété effective et de sanctions financières ciblées. « À la suite de visites concluantes sur place, l'Assemblée plénière a félicité l'Algérie (...) pour les progrès positifs accomplis dans la correction des carences stratégiques en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération (LBC/FT/FPP) identifiées lors de son évaluation. L'Algérie a achevé son plan d'action dans les délais impartis et ne sera plus soumise au processus de surveillance renforcée du GAFI », souligne un communiqué publié sur le site internet de l'organisation. Cette décision intervient après l'évaluation positive des réformes engagées par l'Algérie dans le cadre du plan d'action mis en œuvre afin de renforcer le dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive. Elle constitue une avancée significative pour l'image économique du pays et sa crédibilité auprès des partenaires internationaux. Les délégations présentes à la plénière ont souligné que les résultats obtenus par l'Algérie « constituent une démonstration concrète de sa volonté politique, de l'efficacité de ses réformes et de son attachement au respect des standards internationaux les plus exigeants en matière d'intégrité financière et de transparence économique ». Le retrait de l'Algérie de la liste grise du GAFI consacre, selon les mêmes délégations, les « avancées majeures réalisées par le pays dans le renforcement de son dispositif national de prévention et de lutte contre la criminalité financière » et conforte davantage la confiance de la communauté internationale dans la solidité et la résilience du système financier algérien. Inscrite sur la liste de surveillance renforcée depuis octobre 2024, l'Algérie faisait l'objet d'un suivi étroit de la part du GAFI. Son retrait de cette liste signifie que le pays satisfait désormais aux principales exigences internationales en matière de transparence financière et de lutte contre les flux illicites. Cette sortie de la liste grise constitue également un signal fort pour la crédibilité financière du pays. Elle devrait



améliorer la fluidité des opérations financières internationales, faciliter les échanges bancaires et favoriser l'accès des entreprises algériennes aux financements extérieurs. Cette évolution est également de nature à renforcer l'attractivité de l'Algérie auprès des investisseurs étrangers en réduisant un facteur important d'incertitude réglementaire. Pour parvenir à ce résultat, l'Algérie a engagé une série de réformes structurelles visant à renforcer la transparence financière et la traçabilité des flux économiques. Le dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a ainsi été révisé afin de se conformer aux recommandations du GAFI. Les principales évolutions concernent notamment l'élargissement des infractions sous-jacentes au blanchiment de capitaux, le renforcement des prérogatives de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), l'amélioration des mécanismes de gel, de saisie et de confiscation des avoirs criminels, ainsi que la consolidation de la coopération judiciaire et financière internationale. Les autorités ont également renforcé les obligations d'identification des bénéficiaires effectifs des entreprises afin de limiter l'opacité des structures juridiques et d'améliorer la traçabilité des capitaux. La législation encadrant les activités commerciales a, par ailleurs, été adaptée avec l'instauration de l'obligation de mise à

jour du registre du commerce en cas de modification juridique, le renforcement des sanctions administratives en cas de non-conformité et la possibilité de fermeture ou de radiation après mise en demeure. Dans le même cadre, certaines catégories de personnes sont désormais exclues de l'exercice d'activités commerciales, notamment celles condamnées pour fraude fiscale grave, corruption, blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme, ainsi que les personnes figurant sur des listes de sanctions nationales ou internationales. Par ailleurs, des restrictions ont été introduites concernant l'utilisation des paiements en espèces dans les transactions de forte valeur, notamment dans les secteurs de l'immobilier et de l'acquisition de véhicules neufs. L'objectif est de réduire le recours aux circuits informels et d'améliorer la traçabilité des flux financiers. Les établissements financiers sont désormais tenus de renforcer leur vigilance à l'égard des opérations à risque, de déclarer systématiquement les transactions suspectes, d'identifier avec précision les bénéficiaires effectifs et d'améliorer la conservation ainsi que la traçabilité des données financières. Autant de mesures qui contribuent à renforcer durablement la transparence du système financier national, à améliorer le climat des affaires, à favoriser l'investissement et à soutenir la diversification de l'économie algérienne. ■

## Lancement imminent de l'Apostille : ce qui va changer

L'Algérie poursuit les préparatifs en vue de l'entrée en service du système « Apostille », appelé à simplifier l'authentification des documents publics destinés à être utilisés à l'étranger. Dans cette perspective, le ministère de l'Intérieur a réuni, par visioconférence, les représentants de l'ensemble des wilayas du pays lors d'une rencontre consacrée au suivi et à la coordination technique de ce projet. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des démarches engagées à la suite de l'adhésion de l'Algérie à la Convention de La Haye relative à la suppression de l'exigence de légalisation des actes publics étrangers. Elle a permis d'évaluer le niveau de préparation des différentes structures concernées et de préciser les modalités de mise en œuvre du nouveau dispositif. Selon le ministère de l'Intérieur, une large partie des travaux a été consacrée à la présentation du cadre juridique et réglementaire encadrant l'Apostille. Les participants ont également été informés du fonctionnement de la plateforme numérique développée pour gérer les demandes et assurer leur traitement

dans des délais optimisés. Les responsables chargés de l'opération ont détaillé les mécanismes d'accès à cette plateforme, les conditions de son utilisation ainsi que les procédures qui seront appliquées par les services compétents. L'objectif est d'assurer une exploitation homogène du système sur l'ensemble du territoire national et de garantir la conformité des opérations avec les dispositions réglementaires en vigueur. Les échanges ont également porté sur les différentes étapes du circuit de traitement des demandes. De la réception des dossiers jusqu'à la transmission des réponses aux usagers, l'ensemble du processus a été examiné afin d'assurer une prise en charge efficace et conforme aux standards retenus. À travers ce dispositif, les pouvoirs publics entendent renforcer la qualité du service rendu aux citoyens et moderniser davantage l'administration. Dans le cadre de cette préparation, plusieurs wilayas ont bénéficié d'une formation spécialisée destinée à les habiliter à jouer un rôle d'encadrement et d'accompagnement lors du déploiement progressif du système.

Ces collectivités auront notamment pour mission de contribuer à la diffusion des bonnes pratiques et d'appuyer la généralisation du dispositif à travers le pays. Les responsables ont insisté sur l'importance d'une mobilisation complète des ressources humaines, techniques et logistiques afin d'assurer un lancement réussi de cette nouvelle plateforme. Ils ont également mis l'accent sur la nécessité d'une coordination permanente entre les différents intervenants pour garantir le bon déroulement des opérations dès l'entrée en vigueur du système. À terme, l'Apostille devrait permettre d'alléger considérablement les démarches administratives liées à l'utilisation des documents publics algériens à l'étranger. En remplaçant certaines procédures de légalisation souvent longues et complexes, ce mécanisme offrira aux citoyens, aux entreprises et aux institutions un cadre plus simple et plus rapide, conforme aux dispositions prévues par la Convention de La Haye et aux standards internationaux en matière de circulation des documents officiels. ■

## Éditorial l'EXPRESS

### UNE STRATÉGIE PAYANTE

PAR NASSIM TERKI

La sortie de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), actée vendredi à Paris lors de la plénière tenue au siège de l'OCDE, marque une étape importante dans le processus de modernisation du dispositif national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Aux côtés de la Namibie, l'Algérie a été retirée de la liste des juridictions placées sous surveillance renforcée, après validation de la mise en œuvre complète de son plan d'action. Le GAFI a notamment souligné le bon déroulement des missions effectuées sur place ainsi que le respect des engagements pris dans les délais impartis. Cette évolution reflète un travail de fond mené par les différentes institutions concernées, soutenu par une volonté politique affirmée et une mobilisation coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués. La révision de la loi n° 05-01, notamment à travers la loi n° 25-10 adoptée en juillet 2025, a constitué un levier central de cette démarche. Le dispositif national a également enregistré des avancées majeures en matière d'identification des bénéficiaires effectifs, de déclaration des opérations suspectes et de mise en œuvre de sanctions financières ciblées. Parallèlement, l'adoption d'une loi relative à la protection des données à caractère personnel est venue compléter cet arsenal juridique dans une logique de traçabilité, de transparence et de sécurisation des flux financiers. Sur le plan institutionnel, la coordination a été assurée par le Comité national d'évaluation des risques, sous la supervision du ministère des Finances, avec la participation de plusieurs départements ministériels et organismes concernés. Les échanges techniques menés avec les experts internationaux, ainsi que les différentes missions d'évaluation, ont contribué à consolider la crédibilité du dispositif algérien. Lors de ses dernières évaluations, le GAFI a d'ailleurs salué les progrès substantiels accomplis ainsi que la capacité de l'Algérie à répondre aux exigences des standards internationaux. Cette évolution s'inscrit dans une dynamique suivie au plus haut niveau de l'État, sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de l'alignement sur les normes internationales en matière de transparence financière et de gouvernance une priorité stratégique. La sortie de la liste grise renforce la crédibilité du système financier algérien, améliore la lisibilité de l'environnement économique national et envoie un signal positif aux partenaires internationaux ainsi qu'aux investisseurs. Elle confirme surtout la trajectoire d'un État engagé dans la modernisation de ses instruments de gouvernance financière, le renforcement de la transparence et la consolidation de son attractivité économique.

## Mohamed Baghdad (FLN) : un professeur universitaire pour contrer l'invasion idéologique

PAR MERIEM K.

Mohamed Baghdad est un militant dans les rangs du Front de libération nationale (FLN) depuis plus de 25 ans. Titulaire d'un doctorat et professeur universitaire, il a déjà enseigné à l'Institut de formation des cadres religieux dans les wilayas de Tizi Ouzou et de Mila. Il est le fondateur du Réseau algérien des médias culturels et l'ancien directeur de la documentation et de l'information au Haut Conseil Islamique. Il a également travaillé au sein de l'Établissement public de télévision algérienne (EPTV) en tant que journaliste-rédacteur, ainsi que concepteur et présentateur d'émissions. De plus, il est l'auteur de plus de vingt-trois livres et études spécialisées, et membre de plusieurs centres de recherche internationaux.

En se portant candidat aux législatives, M. Baghdad souhaite contribuer au renforcement des capacités de l'État algérien, de plaider pour les intérêts du peuple algérien, et d'accomplir son devoir à la Chambre basse pour défendre l'Algérie. Il s'agit également de faire face aux menaces qui exploitent les vagues de communication actuelles et ciblent la conscience des nouvelles générations, dans le but de parachever un projet d'invasion idéologique et de porter atteinte aux acquis de la nation algérienne. L'objectif est de faire de l'action parlementaire un levier pour concrétiser la qualité de vie et dénouer les nombreux problèmes et difficultés auxquels la société est confrontée. Plus particulièrement, il s'agit de contribuer à faire évoluer la wilaya de Médéa d'une simple entité administrative vers la reconquête de son statut de pôle national historique, compte tenu de son importance et de son influence en tant que commandement de la prestigieuse Wilaya IV historique, et avant cela, en tant que capitale du Titteri, dont la contribution au parcours de l'Algérie lui a conféré une influence singulière. A ses yeux, la campagne électorale ne peut se résumer à une accumulation de promesses envers les citoyens. Elle constitue plutôt l'occasion d'incarner une nouvelle vision du mandat de député. Cette fonction doit être perçue comme un plaidoyer permanent pour le citoyen et le développement, consistant à relayer fidèlement ses attentes auprès des décideurs tout en impulsant des stratégies innovantes pour l'essor local. L'objectif ultime est de rehausser le rôle du Parlement, une institution de l'État dont la mission première reste la défense exclusive des intérêts du peuple algérien.

## CAMPAGNE LÉGISLATIVE

# L'ultime sprint

Les formations politiques et les listes indépendantes poursuivent leur campagne pour les élections législatives du 2 juillet, en multipliant meetings et prises de parole dans de nombreuses régions du pays. À Oran, Sidi Bel Abbès et Relizane, responsables et candidats ont alterné discours appelant à la mobilisation et propositions axées sur le développement local. Vendredi soir, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) tenait, à El Kseur, un meeting remarqué par sa dimension collective et sa tonalité critique envers les entraves administratives.

PAR BOUALEM B.

À Oran, Abdelkrim Benbarek, secrétaire général du Front de libération nationale, a réuni militants et sympathisants à la salle de cinéma El Maghreb. Il a inscrit son intervention dans un registre institutionnel en rappelant que la force du pays repose sur ses institutions, l'union du peuple, les services de sécurité et l'armée. Évoquant la mémoire du chahid Ahmed Zabana, natif d'Oran, Benbarek a lié la commémoration à l'exigence d'un engagement civique permanent. Le dirigeant a présenté les élections comme une occasion de « participer à la prise de décision nationale » et a appelé à une participation massive, décrite comme un devoir collectif envers la Nation et les générations futures. Sur le plan programmatique, il a réaffirmé l'engagement du FLN à soutenir les grands projets locaux, à encourager l'investissement et à développer les industries de transformation pour créer des emplois et améliorer le niveau de vie. En conclusion, Benbarek a lancé un appel à « l'union sacrée » des militants, insistant sur la fidélité au parti et à sa mission historique.

À Sidi Bel Abbès, le président du Mouvement de la Jeunesse algérienne, Brikci Gormat Omar, a tenu un meeting à la salle El Mouksi dans lequel il a défendu une ligne centrée axée sur la modération, le travail et l'unité nationale. Il a insisté sur la responsabilité collective de préserver une Algérie forte et prospère, invitant les citoyens à soutenir les institutions de l'État. Le MJA a présenté des mesures économiques destinées à relancer le tissu industriel local, notamment par des exonérations et facilités fiscales destinées aux investisseurs, avec un accent sur les secteurs de la mécanique, de l'électronique et des industries manufacturières. Brikci a enfin assuré que ses



candidats, s'ils sont élus, exerceront leurs missions législatives et de contrôle de façon responsable.

Le Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), représenté par son président Abdelaali Hassani Cherif, a consacré son meeting de Relizane au développement local fondé sur l'industrie et l'agriculture. Le parti a présenté la souveraineté, alimentaire, énergétique et hydrique, comme un axe prioritaire, plaidant pour une économie productive moins dépendante des hydrocarbures. Hassani Cherif a souligné la nécessité d'adapter les politiques aux spécificités régionales et de mobiliser les ressources locales pour favoriser l'emploi, l'accès au logement et la création de richesses. Il a également appelé à intensifier le travail de proximité pour réduire l'abstention et restaurer la confiance entre les citoyens et la pratique politique.

À Constantine, Talaie El Hourriyet a combiné actions de terrain et tribu-

ne publique, après une action de proximité vendredi, autour d'un message plaçant l'intérêt supérieur de la nation au-dessus des clivages. Réda Benounane a valorisé les compétences nationales et la participation citoyenne comme leviers du redressement, et a présenté un programme articulé autour de la justice, de la liberté et de la démocratie. Il a rappelé que la sélection des candidats répond à des critères de compétence et d'intégrité et a appelé à privilégier le dialogue et l'action collective pour consolider des institutions légitimes et représentatives.

Vendredi, à 19 heures, le RCD a tenu à El Kseur un grand meeting rassemblant candidats et cadres du parti. La soirée a mis en évidence l'ancrage territorial du RCD et sa capacité de mobilisation ; une série d'interventions a préparé la prise de parole de la tête de liste Mohamed Labdouci et du président du parti, Atmane Mazouz. Labdouci a présenté le rôle du

député comme un « ouvre porte » au service des citoyens, promettant une action concrète pour lever les obstacles quotidiens rencontrés par la population. Mazouz, pour sa part, a dénoncé les « tentatives de musèlement administratif » et mis en garde contre toute manœuvre visant à entraver la libre expression électorale, réaffirmant la détermination du parti à défendre la démocratie participative.

Au douzième jour de la campagne, le ton des meetings varie : appels à l'union et à la stabilité institutionnelle, propositions économiques ciblées pour relancer les pôles locaux, plaidoyers pour la souveraineté et rappels constants au devoir citoyen. À l'approche du scrutin, les partis cherchent à conjuguer ancrage territorial et discours national, tout en mobilisant l'électorat autour de programmes présentés comme répondant aux urgences économiques et sociales. ■

## PORTTRAITS DE CANDIDATS

# Makhlouf Khoukhi (RND) : un homme de culture à l'assaut de l'hémicycle

Makhlouf Khoukhi, numéro 2 sur la liste du RND pour la wilaya de Béjaïa, est une figure familière du paysage local. Actuel directeur de la Maison de la culture de Béjaïa, il incarne le mélange de la sensibilité artistique et de la connaissance des arcanes de la gestion publique.

Né en 1964 à Adekar, il a forgé son identité professionnelle dans les salles de classe et les centres culturels. Diplômé de l'Institut national des arts dramatiques, il aurait pu ne jurer que par la scène. Pourtant, il a commencé comme enseignant au collège, avant de gravir les échelons de l'administration culturelle. S'il dirige aujourd'hui l'institution phare

de la wilaya, il n'a rien oublié de ses débuts. Il évoque d'ailleurs avec nostalgie ses années de collègue «CNET» de Sidi-Aïch, un attachement aux racines qui contraste souvent avec le discours politique désincarné. Son engagement au sein du Rassemblement national démocratique (RND) ne date pas d'hier.

Adhérent depuis 2007, ancien membre du bureau de wilaya et aujourd'hui membre du bureau national, il connaît les rouages de la machine partisane. Mais c'est sur le terrain, fort de son expérience associative, qu'il entend jouer sa partition. Interrogé sur sa vision du mandat législatif, Makhlouf Khoukhi a été bref. Son programme, qu'il pré-

sente avec franchise et brièveté, repose sur un triptyque clair : identité, économie et proximité. En tant qu'homme de culture, il promet naturellement de se battre pour la réhabilitation et la modernisation des infrastructures culturelles de Béjaïa, qu'il considère comme le poumon identitaire de la région. Mais il ne se limite pas à la seule sphère artistique.

Conscient des enjeux vitaux de la wilaya, il place l'extension des capacités du port de Béjaïa au cœur de ses priorités économiques, identifiant ce poumon commercial comme le levier incontournable du développement régional. Cependant, c'est peut-être dans sa conception du rôle

du député que Makhlouf Khoukhi se distingue le plus. Il se projette en effet comme un « avocat » des collectivités et des citoyens. Son objectif affiché est d'accompagner, de défendre et de faciliter la tâche des APW, des APC et du tissu associatif. Selon lui, le député doit être un bouclier juridique et politique capable de porter les revendications légitimes des particuliers et des élus locaux jusqu'au plus haut sommet de l'État. Entre gestionnaire de la culture et défenseur des intérêts économiques locaux, il tente, comme il nous le dit, de prouver que la légitimité ne se crée pas, mais qu'elle se construit année après année, au contact des réalités de Béjaïa. ■

B. B.

## EDUCATION

# Saadaoui appelle à intensifier les préparatifs de la rentrée 2026-2027

Les résultats du concours de recrutement des enseignants seront annoncés à la même date dans l'ensemble des wilayas du pays, a affirmé jeudi le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui.

Ce dernier a donné des instructions à l'effet de « veiller à l'achèvement des opérations restantes dans les plus brefs délais, et de garantir le traitement de toutes les réserves via la plateforme numérique.

PAR MERIEM K

Lors d'une visioconférence nationale consacrée à l'évaluation de l'état de préparation des centres de correction du baccalauréat, le ministre a affirmé que « l'annonce des résultats du concours de recrutement dans toutes les wilayas se fera à la même date », donnant des instructions à l'effet de « veiller à l'achèvement des opérations restantes dans les plus brefs délais, et de garantir le traitement de toutes les réserves via la plateforme numérique, conformément aux règles adoptées ».

Dans ce cadre, le ministre a suivi un exposé présenté par le directeur des systèmes d'information sur « l'état d'avancement des opérations d'audit numérique relatives au concours, ainsi que les dispositions de nature à permettre à tous les intervenants dans le processus d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions, tout en continuant à veiller à la sécurisation des différentes étapes du concours jusqu'à l'annonce finale des résultats ». Il a souligné que les opérations de recrutement « se déroulent conformément aux cadres de référence prévus par la loi sur la fonction publique et selon les besoins exprimés sur le terrain ».

Pour ce qui est des examens professionnels, le ministre a insisté sur l'impératif de « respecter le calendrier fixé pour l'étude des dossiers, d'arrêter la liste des centres de déroulement et de sélectionner les établissements réunissant toutes les conditions pour garantir le meilleur accueil des candidats ». Dans ce contexte, le directeur de l'ONEC a présenté un exposé sur les préparatifs en cours pour l'organisation des examens professionnels, portant sur la nécessité de « respecter le calendrier fixé pour l'étude des dossiers, de définir les centres de déroulement et de choisir les établissements qui disposent de toutes les conditions organisationnelles requises pour as-



surer les meilleures conditions d'accueil aux candidats ».

Dans ce cadre, m. Saadaoui a donné des instructions en vue de « poursuivre l'achèvement des procédures organisationnelles dans les délais impartis », en enjoignant au directeur de l'ONEC de « programmer des séances de travail spécifiques avec les chefs de centres afin de détailler les aspects techniques et organisationnels liés au déroulement des examens et d'assurer une bonne maîtrise de l'ensemble de leurs étapes ». Il a également souligné l'importance « d'examiner les meilleures formules organisationnelles permettant une répartition adéquate des candidats, une organisation rigoureuse des centres d'examen ainsi que leur encadrement, compte tenu de la diversité des grades et spécialités concernés, tout en accompagnant les responsables chargés de leur gestion », afin de garantir le bon déroulement de ces examens dans les meilleures conditions, notamment en ce qui concerne l'organisation des centres ».

Evoquant un autre volet, le ministre s'est penché sur les préparatifs de la conférence nationale consacrée à la rentrée scolaire 2026-2027, mettant l'accent sur l'importance de cette échéance, qu'il a qualifiée « d'espace d'évaluation des performances,

d'analyse des données et de projection des perspectives de travail pour la prochaine année scolaire ».

Il a, ainsi, appelé les directeurs de l'éducation à « soumettre des informations précises et objectives sur les différents dossiers relatifs à l'encadrement, aux infrastructures, aux équipements, à la formation ainsi qu'aux besoins sectoriels, étant donné que l'information fiable constitue la base d'une décision judicieuse ». Le ministre a, en outre, instruit les directeurs de l'éducation à « mettre à profit la période à venir pour intensifier les préparatifs liés à la rentrée scolaire 2026-2027, à travers un suivi continu sur le terrain des projets de réalisation, de réhabilitation et d'extension, ainsi qu'une coordination étroite avec les walis, les directions des équipements publics et les différents partenaires locaux, afin d'assurer la disponibilité des infrastructures éducatives et la réception des projets programmés dans les délais fixés ».

M. Saadaoui a réitéré son appel à « poursuivre la mobilisation pour assurer la réussite des différentes opérations programmées durant cette étape », insistant sur l'importance du « respect de la discipline administrative et des procédures réglementaires en vigueur ». Réunir les meilleu-

res conditions pour les enseignants correcteurs du bac

S'agissant des examens scolaires nationaux, le ministre a salué « les efforts considérables consentis par l'ensemble de la famille éducative pour l'organisation de ces échéances ».

M. Saadaoui a insisté en s'adressant aux chefs des centres de correction du baccalauréat, sur la nécessité de « réunir les meilleures conditions pour les enseignants correcteurs », affirmant que « l'opération de correction exige une disponibilité totale des centres en matière de services, et tout au long de la période de correction ». Il a également enjoint aux chefs de centres de « s'enquérir sur le terrain du niveau de préparation des centres qu'ils dirigeront et d'assurer une coordination directe et permanente avec les directeurs de l'éducation afin de pallier toute insuffisance éventuelle ».

S'adressant aux directeurs de l'éducation, le ministre a réitéré l'obligation de « veiller à garantir toutes les conditions d'un travail confortable au sein des centres de codage et des centres de correction, tout en poursuivant la coordination avec les autorités locales et les différents organismes et établissements partenaires pour y parvenir ». ■

## Hausse des températures Le ministère de la Santé rappelle les précautions à prendre

Le ministère de la Santé a rappelé, vendredi dans un communiqué, les mesures préventives indispensables et les précautions à prendre face à la hausse des températures, pour éviter d'éventuelles complications sur la santé. Parmi les mesures à prendre, « fermer les volets et les rideaux des façades des logements exposés au soleil, maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à celle intérieure et éviter de sortir aux heures les plus chaudes ».

Toutefois, et dans le cas où il faut « impérativement sortir », le ministère recommande de le faire « tôt ou tard le soir, de mettre des vêtements légers et amples, de rester à l'ombre et à l'abri d'une exposition prolongée au soleil, de boire suffisamment et d'éviter les boissons très sucrées ou à forte teneur en caféine ». Il est également conseillé de « donner à boire de l'eau régulièrement aux personnes âgées et aux malades et d'éviter les activités extérieures (sport, jardinage, bricolage...) ».

En outre, le ministère a alerté quant à l'apparition de certains symptômes lorsqu'il y a une vague de forte chaleur, citant « les maux de tête, l'envie de vomir, la soif intense, une peau anormalement chaude, rouge et sèche ainsi qu'une confusion mentale », lesquels peuvent indiquer un coup de chaleur. Dans ce cas, souligne-t-on, il faut agir en transportant la personne présentant l'un de ces symptômes dans un endroit frais, la faire boire et l'asperger d'eau fraîche (ou la couvrir avec un linge humide) et l'éventer. Le ministère de la Santé précise que « tous les moyens sont mis en place au niveau des structures et des établissements de santé pour la prise en charge d'éventuels cas liés à ce phénomène climatique ».



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé une réunion consacrée à la présentation du bilan des activités réalisées entre le 24 mai et 17 juin courant, ainsi qu'au suivi de la mise en œuvre des orientations données lors des précédentes réunions concernant l'amélioration des prestations du service

public, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion tenue jeudi dernier dans le cadre du suivi périodique des activités de l'administration centrale, le ministre a écouté des exposés présentés par les responsables des différentes structures centrales, portant sur l'état d'avancement des programmes et

## SERVICE PUBLIC

## Saihi veut plus de qualité

des activités prévus, les principales préoccupations enregistrées, ainsi que les perspectives de travail pour la période à venir, précise la même source.

A cette occasion, M. Saihi a souligné « la nécessité de poursuivre les efforts visant à améliorer la performance et à élever la qualité du service public à un niveau d'efficacité optimal, à travers l'intensification des activités de sensibilisation et d'information, ainsi que le renforcement de l'action de proximité, à même de rapprocher l'administration du citoyen, et de répondre à ses préoccupations avec efficacité et célérité ».

Le ministre a également insisté sur « l'importance d'une prise en charge sérieuse et permanente des diffé-

rents dossiers soulevés », en veillant à « leur traitement dans les meilleurs délais, et en renforçant la coordination entre les différents services et structures afin d'assurer la cohérence de l'action et l'efficacité des interventions sur le terrain ». Il s'agit également « d'ancrer la culture de vigilance à travers un suivi continu des activités des organismes et des établissements sous tutelle afin de détecter les dysfonctionnements et de prendre, en temps opportun, les mesures nécessaires pour y remédier », ajoute la même source.

Dans le même contexte, il a rappelé l'impératif de « veiller à l'examen et au traitement des recours introduits par les jeunes n'ayant pas pu bénéficier de l'allocation chômage via la plateforme numérique +Insat+ mise

à leur disposition », ainsi qu'à « la poursuite des efforts visant à faire connaître les droits et obligations des usagers du service public, et à consacrer les principes de transparence et d'équité dans la prise en charge de leurs préoccupations ».

A l'issue de la réunion, le ministre a réitéré « la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des orientations relatives à la modernisation de l'administration, à la généralisation de la numérisation et la simplification des procédures administratives, ainsi qu'à la rationalisation des dépenses et le renforcement de la gouvernance, à même de contribuer à l'amélioration du rendement du secteur et de la qualité du service public fournis au citoyen », selon la même source. ■

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

**Saidal inaugure** une unité de pointe dédiée aux kits de diagnostic

Le Ministre de l'Industrie pharmaceutique a officiellement inauguré jeudi 18 juin la nouvelle unité de production de kits de diagnostic rapide du groupe Saidal implanté à Oran. Un projet d'envergure qui vient renforcer la stratégie nationale de prise en charge des patients grâce au diagnostic précoce.



FATIHA A.

«**A**ccueilli sur site par le Directeur général du groupe Saidal, le Pr Mourad Belkhelfa, la cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de hauts cadres du secteur et des autorités locales», indique un communiqué de Saidal.

Cette usine moderne dédiée à la production de kits de dépistage rapide à usage humain, produira, dans un premier temps, 32 types, notamment pour le dépistage des cancers, de gynécologie, le VIH et de la toxicomanie.

Cette production sera étendue à d'autres kits pouvant atteindre 85 types, et une capacité de production de

40000 unités/ jour/ 3 shifts.

Au-delà de la médecine humaine, le projet intègre également le développement de solutions de diagnostic pour la santé animale et l'identification des maladies végétales, touchant ainsi de près aux enjeux de sécurité alimentaire.

Sur le plan socio-économique, cette nouvelle unité devrait générer 50 emplois au démarrage de l'usine. En plus de dynamiser le tissu économique local à Oran, cette infrastructure marque un tournant décisif pour l'industrie pharmaceutique nationale, réduisant la dépendance aux importations, et renforçant les outils de lutte contre la toxicomanie.

Les kits de diagnostic rapide (TDR) permettent de détecter la présence d'antigènes ou d'anticorps spécifiques en quelques minutes (de 10 à 30 minutes).

Accessibles pour les professionnels de santé ou en autotest, ils couvrent une large gamme de pathologies : VIH, COVID-19, paludisme, ou angines.

Le fonctionnement de ces dispositifs varie selon le type d'échantillon prélevé : Tests sanguins soit une simple piqûre au bout du doigt permet de déposer quelques gouttes de sang dans une cassette réactive. Tests salivaires ou écouvillons soit pour les dépistages respiratoires (ex. COVID-19 ou angine streptocoque), un prélèvement de gorge ou nasal est dilué dans un réactif.

Les kits délivrent un résultat visuel clair via une ou deux lignes colorées (témoin et test), offrant une fiabilité élevée comparable à celle du Test de Diagnostic Rapide de type TDR.

## AFIN D'EXAMINER LES OPPORTUNITÉS DE COOPÉRATION

**La Présidente de la Cour des comptes du Niger en visite à Alger**

La Présidente de la Cour des comptes du Niger, Laminou Tchiroma Saadé, effectue une visite officielle en Algérie du 18 au 22 juin, à l'invitation de son homologue Algérien afin d'examiner les opportunités de coopération, indique jeudi un communiqué de la Cour des comptes, selon l'APS. Au cours de cette visite,

les présidents des deux institutions supérieures de contrôle vont explorer les opportunités de coopération et d'actions conjointes en matière d'échanges d'expériences et de partage des connaissances dans le domaine de l'audit des finances publiques, selon la même source. Cette visite sera

ponctué par la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux institutions supérieures de contrôle, préparé lors de la 2ème session de la grande commission mixte algéro-nigérienne tenue à Niamey du 22 au 24 mars 2026, lit-on dans le communiqué.

R.E.

R.E.

**Mines****Hanifi reçoit** l'ambassadeur de Chine à Alger

Le ministre des Mines et de l'Industrie Minière, M. Mourad Hanifi, a reçu, jeudi au siège de son département ministériel, l'ambassadeur de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, accompagné d'une délégation de diplomates, indique un communiqué du ministère. La rencontre, à laquelle a pris part la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines et de l'Industrie Minière, Chargé des Mines, Karima Bakir, a permis de passer en revue l'état des relations bilatérales et d'examiner les voies et moyens d'intensifier la coopération industrielle et technologique dans le domaine minier, placé par le président de la République, en pôle position des leviers de la croissance et de la diversification économique nationale, selon

l'APS. M. Hanifi a réaffirmé, à cette occasion, «la volonté ferme de l'Algérie de dépasser le stade de l'extraction brute pour s'orienter, définitivement, vers la transformation locale et la maîtrise des chaînes de valeurs industrielles globales», et de souligner que «l'Algérie, forte de sa nouvelle législation minière attractive, offre des opportunités d'investissements d'envergure pour les entreprises chinoises, notamment, à travers les grands projets structurants du pays, à l'instar du Gisement de fer de Gara Djebilet». L'entretien a permis, également, d'aborder des axes de coopération incluant, notamment, l'introduction de solutions technologiques de pointe pour optimiser la gestion managériale et des gisements et accroître,

ainsi, l'efficacité et l'efficience opérationnelles, le partage d'expertises en matière de prospection géologique, et le renforcement des capacités techniques des ingénieurs et des cadres algériens dans les domaines de la géologie, de l'exploitation et l'analyse. Le diplomate chinois, a, pour sa part, salué la dynamique de transformation du secteur minier algérien, réaffirmant la disponibilité et l'engagement de la Chine à accompagner ce nouvel élan, en contribuant à faire affluer le savoir-faire technologique des entreprises minières chinoises leaders. Il a indiqué que les opérateurs économiques chinois sont «disponibles à investir, durablement, dans des projets industriels à fortes valeurs ajoutées», faisant part, à M. Hanifi, de l'invitation que lui

transmet le ministre chinois des ressources naturelles à prendre part, le 10 septembre 2026, au Forum ministériel sur la coopération internationale dans le domaine des mines à Pékin, et à participer à la 28ème Grande Conférence internationale des mines de Chine, prévue du 11 au 12 septembre 2026, à Tiajin. A l'issue de l'audience, les deux parties se sont félicitées de l'étendue et l'ampleur du partenariat qui scelle les relations historiquement profondes entre l'Algérie et la Chine, en appelant à les hisser, pour refléter, fidèlement, les visions et les volontés convergentes des deux Chefs d'Etat, au profit d'une prospérité, stable et durable, au bénéfice des peuples algérien et chinois.

R.E.

**COSOB**

Renforcement de la coopération avec l'Autorité générale égyptienne de contrôle financier

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, a examiné, au Caire, avec le président de l'Autorité générale égyptienne de contrôle financier (FRA), Islam Azzam, les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux parties, notamment à travers l'échange d'expertises dans les domaines des marchés des capitaux et du financement non bancaire, indique jeudi un communiqué de la Commission, selon l'APS. Cette rencontre a eu lieu à l'occasion de la visite de travail qu'effectue M.

Bouzenada en Egypte, à la tête d'une délégation de cadres de la Commission, dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de la mise en œuvre de l'accord conclu entre les deux parties.

La rencontre a porté sur les perspectives de coopération commune ainsi que sur l'échange des expertises et des expériences en matière de régulation et de contrôle dans les domaines des marchés financiers et du financement non bancaire, à même de contribuer au développement des mécanismes de contrôle des marchés financiers dans les deux pays. Les deux parties ont également abordé l'environnement législatif et réglementaire encadrant le secteur financier.

M. Bouzenada a aussi pris part à un programme de travail professionnel portant sur une série de rencontres et de séances techniques avec les responsables et cadres de la FRA, consacrées à l'échange des expertises et à l'exploration des meilleures pratiques dans le domaine de régulation, de contrôle et de supervision des marchés financiers, conclut le communiqué.

# Investissement Naftal mise sur un **nouveau projet** au Niger

FATIHA A.

Selon un communiqué de la société, publié hier sur sa page officielle facebook, la délégation a entamé sa deuxième journée de visite, vendredi, par une séance de travail avec les responsables de la SONEDIP, consacrée à la présentation et à l'examen du plan d'affaires du projet d'unité de production de bitume.

Cette réunion a permis d'examiner les différents aspects techniques et économiques du projet et d'explorer les perspectives de sa mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat stratégique visant à répondre aux besoins du marché nigérien et à renforcer les compétences locales dans ce domaine.

La délégation a également tenu une série de réunions avec plusieurs organismes et institutions d'investissement et d'infrastructures. Elle a ainsi passé en revue le climat des affaires et les opportunités d'investissement au Niger, ainsi que le cadre réglementaire et juridique régissant les projets économiques. Ces réunions ont permis aux membres de la délégation de s'informer sur les différentes installations et procédures relatives à la mise en œuvre des projets d'investissement, ainsi que d'échanger sur les besoins du marché nigérien et les perspectives de développement des infrastructures liées au secteur de l'énergie et des produits pétroliers.

Dans le cadre de son programme, la délégation a visité plusieurs stations-service à Niamey, où elle a observé leurs conditions d'exploitation et la qualité du service offert aux consommateurs. Elle s'est également rendue dans des stations-service de gaz de pétrole liquéfié (GPL) et au centre de stockage et de distribution de carburants SONIDEP, afin d'évaluer les capacités disponibles et les besoins de développement et d'expansion de la chaîne d'approvisionnement et de distribution.

La délégation de Naftal, actuellement en visite de travail en République du Niger, a poursuivi ses rencontres avec les instances et les entreprises des secteurs de l'énergie et de l'investissement. Elle a discuté avec les représentants de la Compagnie nationale pétrolière du Niger (SONIDEP) du projet de création d'une unité de production de bitume et a exploré les possibilités de coopération, de partenariat et de développement de la présence régionale de l'entreprise.



La délégation a également visité le site proposé pour le projet d'unité de production de bitume, où elle a été informée des caractéristiques techniques et des avantages logistiques du site, qui permettront la mise en œuvre du projet dans des conditions optimales et le renforcement des capacités locales de production et de distribution de bitume. Naftal a confirmé que ces réunions et visites de terrain ont permis à sa délégation

d'examiner de près l'environnement économique et réglementaire ainsi que l'infrastructure énergétique du Niger, et d'explorer les possibilités de coopération avec divers organismes et institutions, à l'appui de la stratégie de l'entreprise visant à étendre sa présence régionale et à renforcer son expertise dans divers domaines de son activité.

**DR BACHA, ÉCONOMISTE :**  
« La ligne Alger-Tamanrasset et la mine de Gara Djebilet, piliers d'une nouvelle dynamique de développement »

L'Algérie accélère la modernisation de ses infrastructures stratégiques avec l'ambition de renforcer son intégration territoriale et de soutenir la diversification de son économie. Invité ce jeudi de l'émission « L'Invité du jour », le docteur en économie et professeur à l'Université d'Alger, Mohamed Bacha, a mis en lumière le rôle central du réseau ferroviaire et du projet minier de Gara Djebilet dans cette dynamique de transformation.

Selon l'universitaire, le chemin de fer constitue « la voie par excellence du développement économique et social ». À ses yeux, le projet d'envergure de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, longue de plus de 2 000 kilomètres et reliant le Nord méditerranéen au Grand Sud saharien, permettra à la fois de désenclaver les régions du Sud, de stimuler les échanges commerciaux à l'échelle continentale et de renforcer la densification du réseau ferroviaire national. « Ce projet permettra de désenclaver le Sud et de faire passer cette région du statut de simple zone d'extraction de matières premières à celui de véritable pôle de production », a-t-il souligné.

Il rappelle qu'au lendemain de l'indépendance, l'Algérie ne disposait que d'environ 1 000 kilomètres de voies ferrées. Les efforts de développement engagés durant les années 1970 et 1980 ont permis de porter ce réseau à plus de 4 000 kilomètres, avant que cette dynamique ne connaisse une période de stagnation dans les années 1990. Depuis le début des années 2000, une nouvelle impulsion a été donnée au secteur. Le réseau ferroviaire national atteint aujourd'hui près de 5 800 kilomètres, témoignant de la volonté des pouvoirs publics de relancer les grands projets structurants.

Pour Mohamed Bacha, cette évolution est essentielle, le transport ferroviaire offrant des avantages considérables en matière de coûts logistiques, de rapidité et de capacité de transport. À ce titre, il surpasse largement le transport routier sur ces différents plans. Pour étayer son analyse, il rappelle le rôle déterminant joué par le chemin de fer dans l'essor économique des États-Unis.

Dans ce contexte, M. Bacha souligne que la stratégie ferroviaire nationale s'articule autour de trois grandes roades. La rocade Nord relie les principales villes du pays tout en accompagnant la modernisation des infrastructures portuaires. La rocade des Hauts Plateaux, destinée à assurer la liaison entre l'Est et l'Ouest, vise à renforcer l'équilibre territorial et à favoriser le développement des régions de l'intérieur.

Enfin, la rocade Sud, associée à plusieurs pénétrantes et boucles ferroviaires, constitue un levier majeur pour l'intégration économique des régions sahariennes. Pour l'économiste, ces projets dépassent largement la seule dimension du transport. Ils s'inscrivent dans une vision globale de l'aménagement du territoire, longtemps reléguée au second plan. Il plaide ainsi pour un renforcement de la planification stratégique nationale afin d'assurer une meilleure coordination entre les différents secteurs et de définir des objectifs de développement à moyen et à long terme. Évoquant le traitement du minerai de fer de Gara Djebilet, l'invité de la Chaîne 3 estime que ce projet représente bien davantage qu'un simple investissement industriel. Avec des réserves estimées à 3,5 milliards de tonnes de minerai de fer, Gara Djebilet constitue en effet l'un des plus importants gisements au monde. À travers le développement simultané des infrastructures ferroviaires et des grands projets miniers, l'Algérie cherche ainsi à poser les bases d'une croissance durable, inclusive et mieux répartie sur l'ensemble du territoire national, conclut Mohamed Bacha.

R.E.

R.E.

## Energie

# Lancement de la campagne nationale de **rationalisation de la consommation**

Le coup d'envoi de la campagne nationale de rationalisation de la consommation d'énergie a été donné, jeudi à Alger, lors d'une rencontre ayant réuni la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), des associations de protection des consommateurs ainsi que plusieurs institutions et organismes activant dans le secteur de l'énergie, selon l'APS. Cette campagne vise à ancrer la culture de la consommation rationnelle de l'énergie à travers des gestes simples contribuant à préserver les ressources nationales et à garantir la continuité de l'approvisionnement en électricité dans les meilleures conditions. Présidant le lancement de cette campagne, placée sous le slogan « Rationaliser notre énergie... une garantie pour notre avenir », le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Mourad Adjal a mis en avant les mesures prises par l'État, à travers le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, pour renforcer les capacités de production, de transport et de distribution de l'électricité, afin d'assurer la continuité du service et de répondre à la demande croissante, notamment durant la période estivale, qui enregistre habituellement une hausse sensible de la demande d'électricité, insistant sur l'importance de sensibiliser les citoyens à la nécessité d'une consommation rationnelle. Le ministre a expliqué que, durant dix mois de l'année, la consommation d'électricité en Algérie a atteint environ 10.000 mégawatts seulement, alors qu'elle grimpe de manière exponentielle pour dépasser les 21.000 mégawatts durant la seule période allant de fin juin à fin août, ajoutant que le pic estival enregistré entre 2024 et 2025 a connu une hausse de plus de 1.200 mégawatts, soit l'équivalent de la capacité de production d'une centrale électrique

entière. Il a, à ce titre, souligné que les efforts de l'État demeurent tributaires de la contribution des citoyens dans la rationalisation de la consommation d'énergie, considérant que la consommation rationnelle de l'électricité est essentielle pour maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande, ainsi que pour garantir la continuité et la qualité du service. S'agissant de la protection du consommateur, thème principal de cette rencontre, le ministre a estimé que celui-ci constitue un choix constant s'inscrivant dans le cadre de la politique de l'État et de ses orientations visant à promouvoir le service public et à améliorer sa qualité. Il a également évoqué, dans ce sens, l'installation d'une commission intersectorielle de maîtrise de l'énergie. Cette instance consultative, regroupant les différents partenaires et acteurs concernés, a pour objectif de renforcer la coordination et la concertation afin de soutenir la politique nationale de maîtrise de l'énergie, à travers la rationalisation de la consommation, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables. Par ailleurs, M. Adjal a souligné les progrès accomplis en matière de numérisation des services et de facilitation des procédures au profit des clients, soulignant la contribution des solutions numériques appliquées dans l'amélioration de la qualité du service, le renforcement de la transparence et la hausse de la fiabilité de l'approvisionnement en électricité et en gaz. De son côté, la présidente de la CREG, Baya Chekired a souligné l'importance de cette rencontre, qui connaît aussi la participation de Sonelgaz-Distribution et l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), estimant qu'elle constitue une opportunité pour « ren-

forcer les efforts de sensibilisation à l'importance de la rationalisation de la consommation d'énergie et ancrer la culture de l'efficacité énergétique ». Elle a mis en avant le rôle des associations de protection des consommateurs compte tenu de leur capacité à contribuer à la diffusion de la sensibilisation et à rapprocher l'information du citoyen. Elle a également salué le rôle majeur joué par ces associations en tant que partenaire essentiel, soulignant la capacité du mouvement associatif à sensibiliser, à vulgariser l'information auprès des citoyens et à soutenir les efforts visant à élever le niveau des prestations dans le domaine énergétique. La campagne se concentre, à travers des activités médiatiques et de sensibilisation nationales, sur la nécessité d'adopter un ensemble de comportements, tels que l'utilisation rationnelle des climatiseurs en les réglant sur des températures appropriées, la rationalisation de l'utilisation de l'éclairage en profitant de la lumière naturelle autant que possible, l'extinction des appareils électriques non utilisés sans les laisser en mode veille, ainsi que l'acquisition et l'utilisation d'appareils électriques à haute efficacité énergétique. Cette campagne s'appuie également sur un large programme de communication et de sensibilisation englobant les médias nationaux, les plateformes numériques, des campagnes de terrain, des rencontres techniques ainsi que des activités de proximité destinées aux ménages, aux entreprises, aux commerces, aux administrations publiques, aux institutions et aux mosquées, afin de garantir que les messages de sensibilisation atteignent la plus large frange possible de citoyens.

## CAMPAGNE DE MOISSON-BATTAGE À TIARET

Des dispositions exceptionnelles pour **l'accompagnement** des agriculteurs

Des mesures exceptionnelles ont été mises en place dans la wilaya de Tiaret pour accompagner les agriculteurs durant la campagne de moisson-battage, notamment en matière de protection des cultures contre les incendies, de rapprochement des points de collecte des récoltes et de facilitation du paiement des producteurs, a indiqué, jeudi, le secrétaire général de la wilaya chargé de sa gestion, Rabah Mourad Yezza. Lors du lancement officiel de la campagne à la ferme pilote Si Haïder, dans la commune de Mellakou, M. Yezza a précisé qu'un important parc de matériel agricole a été mobilisé afin d'accélérer les opérations de récolte.

Il a également annoncé la mise à disposition de 71 points de collecte relevant des trois coopératives de céréales et légumes secs CCLS de la wilaya, destinés à réceptionner les productions des agriculteurs. Le responsable a indiqué qu'une cellule de veille regroupant les services de la Direction des services agricoles, de la Protection civile, de la Conservation des forêts, de la Gendarmerie nationale et des communes a été installée afin d'assurer une intervention rapide en cas d'incendie. Ce dispositif a déjà démontré son efficacité sur le terrain, tous les départs de feu enregistrés ayant été maîtrisés rapidement sans causer de pertes importantes. Pour sa part, le directeur des services agricoles, Boualem Mekhaneg, a indiqué que depuis le début des récoltes dans les zones les plus chaudes de la wilaya, qui ont concerné environ 1.000 hectares, une production de 177,4 quintaux de différentes céréales a été enregistrée, avec un rendement moyen de 18 quintaux par hectare. Ces résultats renforcent les prévisions optimistes pour la campagne en cours, notamment dans les régions du nord de la wilaya spécialisées dans la multiplication des semences céréalières. Afin d'assurer le bon déroulement de la campagne, les autorités ont mobilisé notamment 1.200 moissonneuses-batteuses, 5.700 tracteurs, 3.238 remorques, 2.360 citernes d'eau et 3.244 équipements destinés au ra-

*Afin d'assurer le bon déroulement de la campagne, les autorités ont mobilisé notamment 1.200 moissonneuses-batteuses, 5.700 tracteurs, 3.238 remorques, 2.360 citernes d'eau et 3.244 équipements destinés au ramassage et au bottelage du fourrage. La majorité de ce matériel appartient à des opérateurs privés.*



massage et au bottelage du fourrage. La majorité de ce matériel appartient à des opérateurs privés. Par ailleurs, des capacités de stockage estimées à 4,8 millions de quintaux ont été mises à disposition au niveau des coopératives de céréales et légumes secs, avec la possibilité de recourir à des entrepôts privés en cas de besoin. Dans le cadre de la simplification des procédures de collecte, plusieurs mesures administratives ont été prises pour encourager les agriculteurs exploitant des terres sans titre de propriété

à livrer leurs récoltes aux CCLS. Des facilités ont également été accordées pour le règlement des créances dues aux producteurs, afin de leur permettre d'achever les opérations de moisson dans de bonnes conditions.

La campagne de moisson-battage de cette année porte sur une superficie totale de 257.000 hectares, répartie comme suit: 97.500 hectares de blé dur, 16.000 hectares de blé tendre, 140.000 hectares d'orge et 3.500 hectares d'avoine.

## FLUIDITÉ DU TRAFIC ROUTIER

Lancement de deux projets **stratégiques** à Blida

Les travaux de réalisation de deux projets stratégiques destinés à améliorer la fluidité de la circulation sur plusieurs axes routiers à forte densité de trafic ont été lancés jeudi dans la wilaya de Blida. Dans le cadre des efforts visant à résorber les points noirs et à réduire les accidents de la route, notamment dans la partie-est de la wilaya qui a connu ces dernières années une importante expansion urbaine avec l'émergence de nouveaux pôles d'habitats, le wali de Blida, Djamel Eddine Hashas, a donné le coup d'envoi de ces deux projets. Le premier projet est relatif à la réalisation d'un carrefour au croisement du chemin de wilaya (CW) N118 et de la rocade de la ville de Meftah, à l'extrême-est de la

wilaya. Inscrit au titre du programme sectoriel de 2026, il a été doté d'une enveloppe de 900 millions de DA et devrait être achevé dans un délai d'une année, selon les explications fournies sur place. Ce carrefour figure parmi les principaux points noirs du réseau routier de la wilaya en raison de l'importante pression du trafic qu'il connaît à longueur de journée, à l'origine de nombreux embouteillages et accidents, selon la même source.

Ce projet revêt une importance particulière, en assurant la liaison entre la rocade de Meftah, l'autoroute desservant l'est du pays et plusieurs communes voisines, dont Larbaâ, Djebabra et Khemis El Khechna (wilaya de Boumerdes).

Il va également contribuer à fluidifier la circulation au niveau des nouveaux pôles urbains, notamment ceux de «Safsaf» et «Haouch Errih», sur les hauteurs de Meftah, a indiqué le directeur des travaux publics, Abdelkrim Slaïmia. Le second projet porte sur le raccordement de la rocade de Soumaâ à la voie menant à l'autoroute Est-Ouest sur un linéaire de 5,8 km. Doté d'une enveloppe de plus de 3 milliards de DA, ce projet permettra, une fois opérationnel, de réduire sensiblement les encombrements sur la RN29, notamment sur les axes traversant les communes de Soumaâ et Ouled Yaïch. Cette dernière étant réputée pour être la localité la plus peuplée de la wilaya, outre sa vocation commerciale et industrielle.

## ILLIZI

## Divers projets d'aménagement urbain mis en chantier

Une série de projets d'aménagement urbain ont été lancés jeudi dans la commune d'Illizi, a-t-on appris de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC). Dotés d'une enveloppe de 170 millions de DA, puisée dans la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL) au titre de l'exercice 2026, ces projets, dont le coup d'envoi des travaux a été donné par les autorités locales, portent notamment sur la réhabilitation de 1,9 km de réseau routier et la réalisation d'abris-bus au chef-lieu de wilaya, a précisé le DUAC, Hamza Bara. Ils concernent également des opérations d'aménagement urbain dans le quartier Djebri, ainsi qu'aux abords du collège Irzagh-Mohamed et de l'école primaire Khemaia-Mohamed, a-t-il ajouté.

Ces projets visent à moderniser et embellir les espaces publics, tout en contribuant à la consolidation du cadre de vie des citoyens.

## BISKRA

## 600 logements de la zone d'expansion urbaine raccordés au réseau électrique

Six cents unités d'habitation viennent d'être raccordées au réseau électrique dans les nouvelles cités de la zone d'expansion urbaine de la «route de Sidi Okba», à Biskra, a indiqué, jeudi, le directeur de l'énergie et des mines, Abderrezak Boukhari.

Ce raccordement au réseau électrique, financé par le programme de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, a nécessité un investissement public de 114 millions de dinars, selon le même responsable.

Achévé en 150 jours, ce projet a donné lieu à la réalisation d'un réseau de lignes électriques sur une longueur de plus de 13 km et à l'installation de 12 transformateurs électriques, a également précisé M. Boukhari.

Le taux de couverture électrique a «dépassé les 98 %» dans la wilaya de Biskra, a conclu le directeur de l'énergie et des mines.

## BOUMERDES

Production prévisionnelle de près de 55.000 **quintaux de céréales**

Une production de près de 55.000 quintaux de céréales (toutes variétés confondues) est attendue dans la wilaya de Boumerdes, au titre de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2025-2026, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Selon des prévisions présentées à la wali de Boumerdes, Fouzia Naâma qui a donné le coup d'envoi de cette campagne à partir de la ferme pilote d'Aïn El Hamra, à l'est de la wilaya, la production de cette année devrait enregistrer une

hausse de près de 5.000 quintaux comparative-ment à la campagne écoulée. La présente campagne cible une superficie céréalière de plus de 2.200 hectares, dont 1.618 hectares consacrés au blé dur, soit près de 80% de la superficie globale réservée aux céréales, 440 hectares au blé tendre, 146 hectares à l'orge et 30 hectares à l'avoine. Cette campagne porte également sur la moisson d'une superficie de 545 hectares destinée à la multiplication des semences céréalières, dont 326 hectares en semences de blé dur et 219 hectares

en semences de blé tendre. Sachant que le secteur assure, chaque saison, une autosuffisance en semences céréalières afin de répondre aux besoins de la wilaya et des wilayas voisines, selon les mêmes explications. Pour assurer le succès de la campagne moisson-battage, les services agricoles ont mobilisé 19 moissonneuses-batteuses, dont huit (8) relevant du secteur privé et le reste de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), ainsi que 195 tracteurs privés et 8 tracteurs relevant de la CCLS, en plus de 30 camions pour le

transport des récoltes et de trois (3) centres de collecte des céréales.

Par ailleurs, la commission de contrôle et de veille, regroupant des représentants de plusieurs organismes, a récemment entamé des sorties de terrain intensives afin de sensibiliser les agriculteurs à la nécessité de protéger les récoltes contre les différents risques, notamment les incendies et les maladies. Elle a également appelé les producteurs à orienter leurs récoltes vers les espaces de stockage mis à leur disposition par le secteur.

## Canicule

# Précautions liées à certains traitements médicaux

PAR AMEL B

**A** lors que l'Algérie enregistre ces derniers jours une vague de chaleur touchant plusieurs wilayas du pays, les risques sanitaires augmentent pour les populations vulnérables. Les experts rappellent que certains traitements médicaux peuvent aggraver les effets de la chaleur sur l'organisme. Ainsi, les professionnels de santé insistent sur la nécessité de vigilance, notamment chez les personnes âgées, les malades chroniques et les patients sous traitement au long cours. Selon les spécialistes, les diurétiques utilisés contre l'hypertension ou les maladies cardiaques peuvent accentuer la déshydratation en augmentant les pertes d'eau. D'autres médicaments, comme certains anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), antihypertenseurs, antidiabétiques ou antibiotiques, peuvent perturber la fonction rénale et réduire la capacité du corps à réguler sa température. Des traitements comme le lithium ou la digoxine nécessitent également une attention particulière en période de forte chaleur. Les experts soulignent aussi que certains médicaments agissent directement sur la thermorégulation. C'est le cas des neuroleptiques, antidépresseurs, antiparkinsoniens ou encore des hormones thyroïdiennes, qui peuvent limiter la capacité du corps à évacuer la chaleur. D'autres, comme les somnifères ou les anxiolytiques, peuvent diminuer la vigilance et retarder la réaction face aux premiers signes de coup de chaleur.

Les autorités sanitaires rappellent toutefois qu'un traitement médical ne doit jamais être arrêté sans avis médical, même en cas de fortes températures. Le site de référence médical Vidal précise que, lorsqu'ils sont correctement prescrits et suivis, les médicaments ne provoquent pas à eux seuls un coup de chaleur. Face à ces risques, les autorités sanitaires et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommandent plusieurs mesures de prévention pour limiter les effets de la canicule. Il est conseillé de boire régulièrement de l'eau sans at-

*En pleine vague de chaleur touchant plusieurs wilayas, les professionnels de santé mettent en garde contre certains traitements médicaux susceptibles d'aggraver les effets de la canicule, en particulier chez les personnes vulnérables.*



tendre la sensation de soif, d'éviter les boissons très sucrées et de privilégier les repas légers et fractionnés. Les experts recommandent également de rester dans des endroits frais ou climatisés autant que possible, de fermer volets et rideaux pendant la journée, et d'aérer les habitations la nuit lorsque les températures baissent. L'OMS insiste aussi sur l'importance de limiter les activités physiques aux heures les plus chaudes, généralement entre 11h et 17h, et de porter des vêtements légers, amples et de couleur claire. Les personnes vulnérables doivent être particulièrement surveillées : nourrissons, personnes âgées, femmes enceintes et patients atteints de

maladies chroniques.

En cas de symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue intense ou confusion, les spécialistes recommandent de se mettre immédiatement au frais, de s'hydrater et de consulter un professionnel de santé si les signes persistent.

Les professionnels de santé appellent à renforcer la sensibilisation du public face à la multiplication des épisodes de fortes chaleurs dans la région méditerranéenne, afin de réduire les risques de complications liées à la canicule et d'améliorer la prise en charge des personnes les plus fragiles.

A.B

**MÉDÉA**  
Rénovation de trois services médicaux à l'EPH de Berrouaghia

**T**rois services médicaux spécialisés de l'établissement public hospitalier (EPH) Benyoucef Benkhelda, dans la commune de Berrouaghia, à l'est de Médéa, ont été rouverts, après des travaux de rénovation, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de la Santé. La rénovation de ces services s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation des structures de prise en charge médicale des citoyens, a fait savoir le directeur de la Santé, Mohamed Zohir Hadj Sadouk. Il s'agit, selon le responsable, des services de chirurgie générale, de médecine interne pour hommes et du service de gynécologie-obstétrique qui ont été dotés d'équipements médicaux modernes à la faveur de ce projet. La modernisation de ces services est appelée à améliorer davantage l'environnement de travail du personnel médical et d'assurer aussi des prestations de qualité aux patients, a-t-il ajouté. A noter, plusieurs structures sanitaires ont fait l'objet de travaux de rénovation et rouverts aux citoyens durant l'année 2025 et au début de l'année 2026. Le directeur de la Santé a révélé, dans ce contexte, la rénovation de deux polycliniques, de deux blocs chirurgicaux, d'une unité d'oncologie, d'une autre d'ophtalmologie et d'un service de gynécologie-obstétrique au niveau des établissements publics hospitaliers (EPH) de Tablat et Ksar-el-Boukhari.

## UNE CARAVANE MÉDICALE À BEJAIA

# Mobilisation d'une trentaine de spécialistes à Fenaia Ilmaten

**U**ne caravane médicale regroupant plusieurs spécialités de médecine a été déployée vendredi, dans la commune de Fenaia Ilmaten, dans la wilaya de Bejaia. Une trentaine de médecins spécialistes ont été mobilisés au niveau du collège d'enseignement moyen (CEM) Bengana Arab Boubzi de Fenaia Ilmaten, a indiqué à l'APS, Nadir Remila, président de l'association des diabétiques «Leqser», organisatrice de l'événement. Les habitants de la commune

pourront bénéficier de consultations dans plusieurs spécialités, dont la cardiologie, l'urologie, l'orthopédie, la pédiatrie, l'endocrinologie, la pneumologie, la gynécologie, la neurologie et l'oto-rhino-laryngologie (ORL), ajoute M. Remila. Outre les consultations médicales, cette caravane a été également marquée par l'organisation d'une campagne de dépistage de plusieurs maladies, notamment le diabète, l'hypertension artérielle, le cancer du sein et le cancer de la prostate et

l'obésité, a précisé le président de l'association. Au programme, plusieurs conférences animées par des médecins spécialiste ainsi qu'une campagne de don de sang organisée en collaboration avec l'établissement public hospitalier (EPH) d'Amizour, a ajouté M. Remila. La caravane médicale est organisée en collaboration avec l'Assemblée populaire communale (APC) de Fenaia Ilmaten, l'association des Diabétiques de Sétif et l'association «El Wafaa» d'El-Eulma.

## ACCIDENTS EN SAISON ESTIVALE

# Les comportements préventifs pour réduire les risques

**L**e chargé de la communication à la Direction générale de la Protection civile, le commandant Benmahieddine Rabah, a souligné, vendredi à Mascara, l'importance pour les citoyens d'adopter un comportement préventif, afin de réduire les accidents liés à la saison estivale.

Animant une rencontre de sensibilisation à la mosquée centrale Imam-Moulim du chef-lieu de wilaya, dans le cadre de la campagne nationale de prévention contre les risques associés à la saison estivale, notamment les incendies de forêts

et de récoltes agricoles, les noyades dans les plans d'eau, les intoxications alimentaires et les accidents de la route, le commandant Benmahieddine a indiqué que la période estivale est marquée par de nombreux accidents, d'où la nécessité pour les citoyens d'adopter des comportements préventifs pour les éviter. Le même responsable a insisté sur la nécessité de développer une véritable culture de prévention durant l'été, à travers le respect des conseils et recommandations prodigués par les cadres et agents de la Protection civile, afin d'éviter les différents accidents

dont la fréquence augmente pendant cette période. Il a également appelé les parents à surveiller attentivement leurs enfants et à les accompagner en permanence à proximité des plans d'eau, afin de les protéger contre les risques de noyade. Le commandant Benmahieddine a, par ailleurs, exhorté les citoyens à respecter les règles de sécurité routière lors de leurs déplacements et à adopter de bonnes habitudes de consommation alimentaire, afin d'éviter les intoxications alimentaires durant la saison estivale.

Il a souligné que la Direction générale de la Pro-

tection civile poursuivra ses efforts de prévention contre les risques et accidents liés à l'été, à travers la poursuite de la campagne nationale de sensibilisation consacrée à cette thématique, en coordination avec les différents partenaires concernés. De leur côté, des citoyens de la ville de Mascara ont salué l'organisation de cette action de sensibilisation, qui leur a permis de bénéficier d'informations utiles et d'explications détaillées sur les moyens de prévention contre les différents risques liés à la saison estivale, ont-ils déclaré à l'APS.

**Soudan**

L'ONU alerte sur une concentration menaçante des SFR à El-Obeid

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme a alerté jeudi sur une concentration d'éléments armés des Forces de soutien rapide (FSR) aux abords d'El Obeid, dans la région du Kordofan au Soudan. «Nous avons déjà vu ce scénario. Nous savons où cela a conduit et nous ne pouvons pas permettre la répétition des atrocités évitables que nous avons documentées à El-Facher et dans le camp de déplacés de Zamzam, au Darfour-Nord, l'an dernier», a déclaré Volker Türk dans un communiqué. «Les civils sont en grave danger au Kordofan, en particulier à El-Obeid, en l'absence de mesures pour stopper l'offensive imminente et la poursuite de l'escalade militaire», a-t-il prévenu. Le Soudan est en proie depuis avril 2023 à un conflit opposant l'armée soudanaise aux FSR. Selon des estimations onusiennes, ce conflit a fait près de 200.000 morts et provoqué le déplacement de plus de 11 millions de personnes, engendrant l'une des plus graves crises humanitaires au monde. Face à l'aggravation de la situation, plusieurs organisations internationales continuent d'appeler à la protection des civils, à la cessation des hostilités et à un accès humanitaire sans entrave aux populations affectées.

**Tchad**

16 cas de choléra, dont un décès notifiés

Le ministère de la Santé publique et de la Prévention du Tchad a notifié 16 cas de choléra, dont un décès, dans le district sanitaire de Karal, situé dans la province du Hadjer-Lamis, a indiqué une circulaire officielle publiée jeudi. Selon le document signé par le ministre de la Santé, Abdelmadjid Abdelrahim Mahamat, les cas de gastro-entérite ont été notifiés mardi. Les analyses de culture se sont révélées positives au *Vibrio cholerae* sérotype OGAWA 01. Le ministère rappelle que le choléra est une maladie bactérienne hydrique contagieuse. Elle se transmet par contact direct ou par manipulation d'objets souillés et de corps de personnes décédées de cette maladie. Face à cette situation, les autorités sanitaires recommandent de renforcer la surveillance épidémiologique et d'informer la population sur les signes cliniques et les pratiques d'hygiène. Le gouvernement invite la population à la vigilance afin de freiner la propagation de la maladie dans d'autres provinces et de protéger la santé publique.

Face à une transmission en accélération, la RDC lutte contre une épidémie d'Ebola qui a déjà fait 245 morts, tandis que les autorités redoutent une circulation non détectée du virus dans les camps de déplacés.

## 933 cas confirmés et 245 décès, la transmission s'accélère

Face à une transmission en accélération, la RDC lutte contre une épidémie d'Ebola qui a déjà fait 245 morts, tandis que les autorités redoutent une circulation non détectée du virus dans les camps de déplacés.

L'épidémie d'Ebola qui frappe l'est de la République démocratique du Congo (RDC) continue de s'étendre. Le ministre congolais de la Santé, Samuel Roger Kamba, a annoncé vendredi que le pays comptait désormais 933 cas confirmés, dont 245 décès, depuis la déclaration officielle de l'épidémie le 15 mai. Le taux de létalité atteint ainsi près de 26 %. L'épidémie est provoquée par le virus Ebola de Bundibugyo, une souche rare contre laquelle il n'existe actuellement ni vaccin homologué ni traitement spécifique. Selon les autorités sanitaires, 416 patients sont actuellement pris en charge dans les centres de traitement, tandis que 80 personnes ont été déclarées guéries et ont quitté les structures de soins. Pour faire face à l'afflux de malades, la capacité d'accueil a été portée à plus de 500 lits, avec de nouvelles extensions en cours. L'Ituri, province du nord-est du pays, demeure l'épicentre de la flambée. La maladie s'est toutefois propagée à plusieurs zones sanitaires du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, compliquant les opérations de riposte dans une région déjà affectée par l'insécurité et les déplacements de populations. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a averti que la transmission du virus s'accélère. Selon l'organisation, 33 zones sanitaires réparties dans trois provinces sont désormais touchées. Plus de 115 experts ont été déployés sur le terrain et plus de 110 tonnes de matériel médical d'urgence ont été acheminées pour soutenir la riposte.

Les professionnels de santé paient également un lourd tribut. L'OMS indique qu'au moins 75 soignants ont été infectés, dont 17 sont décédés, mettant davantage sous pression un système de santé déjà confronté à un manque chronique de personnel. Les autorités sanitaires estiment toutefois que l'augmentation rapide du nombre de cas reflète en partie l'intensification des dépistages et de la recherche active des malades. Elles appellent la population à signaler rapidement les symptômes et à se

rendre dans les centres de traitement afin de limiter la transmission communautaire.

La RDC fait face à sa 17<sup>e</sup> épidémie d'Ebola depuis 1976, mais cette flambée est considérée comme l'une des plus préoccupantes de ces dernières années en raison de sa propagation géographique rapide et de l'absence d'outils médicaux spécifiques contre la souche Bundibugyo.

**FORTES PLUIES EN CHINE**

Près de 40.000 personnes évacuées dans le sud du pays

Près de 40.000 personnes ont été évacuées dans la province de Guangdong, dans le sud de la Chine, à la suite des fortes pluies qui continuent de s'abattre sur plusieurs régions de la province, ont indiqué les autorités locales. Selon la direction provinciale de la gestion des urgences, un total de 37.601 personnes ont été mises à l'abri ces derniers jours en raison des intempéries persistantes et des risques d'inondation. Aucune victime n'a été signalée à ce stade. Face à cette situation, les autorités du Guangdong ont déclenché une réponse d'urgence de niveau III contre les inondations et une réponse de niveau IV pour les opérations de secours en cas de catastrophe. D'importants moyens ont été mobilisés pour faire face à la crise. Les autorités ont notamment déployé 247 pompiers, 53 véhicules d'intervention et 37 embarcations de secours dans les zones les plus exposées. Plus de 41.700 inspections de digues et de réservoirs ont également été effectuées, tandis que plus de 7.200 techniciens ont été

mobilisés pour assurer le maintien des réseaux de communication et des infrastructures essentielles. Plusieurs villes de la province, notamment Shenzhen et Zhuhai, ont annoncé la suspension des cours afin de garantir la sécurité des élèves et du personnel éducatif. Certaines liaisons ferroviaires ont également été perturbées par les conditions météorologiques. L'observatoire météorologique provincial prévoit la poursuite des pluies abondantes dans le sud du Guangdong, maintenant un niveau élevé de vigilance. Toutefois, les prévisions indiquent une amélioration progressive de la situation météorologique à partir de vendredi et durant le week-end, même si des précipitations localement intenses restent possibles dans certaines zones.

Les autorités continuent de surveiller l'évolution des conditions météorologiques et appellent les habitants des régions concernées à respecter les consignes de sécurité et les éventuels ordres d'évacuation.

**NOUVELLES CENTRALES NUCLÉAIRES**

## Le parlement suisse valide une loi ouvrant la voie à un référendum

Le Parlement suisse a validé jeudi une proposition du gouvernement fédéral visant à modifier la loi afin de permettre la construction de nouvelles centrales nucléaires en Suisse, interdite depuis 2018. Après le Conseil des Etats (chambre haute), c'est le Conseil national (chambre basse) qui a adopté le projet du Conseil fédéral (gouvernement), ouvrant la voie à un référendum final. Cette révision de loi proposée par le Conseil fédéral prévoit de lever l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires, imposée depuis 2018 suite à un référendum remporté par les antinucléaires l'année précédente. Le ministre de l'Énergie, Albert Röösli, a mis l'accent pendant les débats sur la nécessité de laisser ouverte l'option du nucléaire pour garantir l'approvisionnement du pays à long terme. Comme le Conseil des Etats, le Conseil national a validé le fait qu'une autorisation de construire une nouvelle centrale nucléaire ne soit accordée que si le financement est assuré, tout en refusant d'exclure une éventuelle mesure d'encouragement de l'Etat. Le projet vise selon le gouvernement à «créer une assurance en matière d'approvisionnement en électricité» au cas où les énergies renouvelables ne suffiraient pas ou s'il n'y avait pas «d'autres solutions respectueuses du climat pour garantir la production d'électricité». Les Suisses avaient approuvé par référendum en 2017 la sortie progressive du nucléaire - qui représente 29% de l'approvisionnement électrique national - en votant une loi interdisant la construction de nouvelles centrales. La Suisse continue d'exploiter 4 réacteurs nucléaires vieillissants. Il s'agit de Beznau 1, mis en service en 1969, cessera de fonctionner en 2033, tandis que Beznau 2, raccordé au réseau depuis 1971, fermera ses portes un an plus tôt, en 2032. Gösgen et Leibstadt sont entrées en service respectivement en 1979 et 1984.

**Phénomènes climatiques extrêmes en 2025**

Au moins 13 millions de personnes affectées

Au moins 13 millions de personnes ont été touchées par des événements climatiques extrêmes en Afrique en 2025, causant plus de 3.000 décès et d'importantes perturbations socio-économiques à travers le continent, indique le rapport annuel de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) publié jeudi. Intitulé «L'état du climat en Afrique en 2025», le document souligne que l'Afrique continue de se réchauffer à un rythme supérieur à la moyenne mondiale, accentuant la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes. L'OMM relève que les anomalies climatiques les plus marquées ont été enregistrées en Afrique du Nord, où des épisodes de sécheresse d'une ampleur exceptionnelle ont fortement affecté la production agricole. En Afrique de l'Est, environ 8,5 millions de personnes ont également subi les conséquences de conditions climatiques extrêmes. Les inondations ont représenté plus de la moitié des catastrophes climatiques enregistrées sur le continent en 2025, provoquant notamment des pertes humaines importantes au Nigeria et en République démocratique du Congo (RDC), selon la même source. Les auteurs du rapport appellent à un renforcement des politiques d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques, estimant que ces phénomènes constituent une menace croissante pour le développement économique et social du continent.

### Galatasaray entre en scène

Maza dans le viseur du Champion de Turquie

Auteur d'une ascension fulgurante ces derniers mois, Ibrahim Maza continue d'attirer l'attention de plusieurs clubs européens. Le jeune international algérien figure désormais sur les tablettes de Galatasaray, qui cherche à renforcer son secteur offensif à l'occasion du mercato estival.

Selon des informations relayées par le journaliste turc Ferhat Kiziltas sur la chaîne TV100 Spor, le champion de Turquie suit avec intérêt le profil du milieu offensif algérien. Séduit par ses qualités techniques, sa créativité et sa marge de progression, l'entraîneur Okan Buruk aurait validé son nom parmi les pistes étudiées par la direction stambouliote.

Galatasaray considère Ibrahim Maza comme une option de choix pour renforcer son effectif en vue de la prochaine saison. Le club turc explore plusieurs dossiers dans ce secteur de jeu et pourrait se tourner vers l'Algérien si certaines pistes prioritaires venaient à se compliquer. Le profil du joueur correspond en effet à la stratégie du club, qui souhaite miser sur des éléments jeunes capables d'apporter une plus-value sportive tout en conservant une importante valeur marchande.

Toutefois, l'opération s'annonce particulièrement difficile. Recruté l'année dernière par le Bayer Leverkusen, Maza est considéré comme l'un des plus grands espoirs du club allemand. Les dirigeants de la formation de Bundesliga ont d'ailleurs déjà affiché leur volonté de conserver leur jeune pépite et de construire l'avenir avec elle.

A cela s'ajoute la forte concurrence sur le dossier. Plusieurs formations européennes suivent de près l'évolution du joueur algérien, dont la cote ne cesse de grimper après ses performances remarquées en club et avec les Verts.

UN PÉRIPLÉ ÉPROUVANT AU CŒUR DU CONTINENT AMÉRICAIN

# Les Verts en quête de rachat à San Francisco

Après un revers initial face à l'Argentine, l'équipe nationale a rallié la Californie pour y défier « El Nechama ». Entre fatigue du voyage, recadrage tactique de Vladimir Petkovic et remaniements attendus, les Verts n'ont plus le droit à l'erreur.

Arrivés hier à San Francisco, les Verts entament la deuxième phase de leur campagne dans ce groupe J avec un défi physique de taille. Ce déplacement depuis Kansas City représente un aller-retour de plus de 4 800 kilomètres. Un véritable marathon aérien qui risque de peser dans les jambes des internationaux algériens, déjà soumis à l'intensité de la haute compétition. Malgré la fatigue légitime liée à ce long voyage à travers les États-Unis, l'équipe nationale n'a pas le temps de gamberger. Le staff technique s'est immédiatement mis au travail pour optimiser la récupération, car l'enjeu de cette deuxième journée de la phase de poules est crucial pour la suite de l'aventure mondialiste. La lourde défaite concédée d'entrée face au champion du monde en titre, l'Argentine (3-0), a laissé des traces, mais elle a surtout servi de leçon. Dès l'installation du quartier général à San Francisco, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a programmé une séance de visionnage vidéo avec ses poulains. Sans concessions, le technicien helveto-bosnien a disséqué le jeu, mettant en lumière les manquements tactiques et les sautes de concentration qui ont coûté cher face à l'Albiceleste.

### Petkovic passe à la loupe les erreurs face à l'Argentine

L'objectif est clair : corriger le tir immédiatement. Petkovic a exigé de ses joueurs une rigueur absolue et un engagement total pour éviter de reproduire les mêmes erreurs face aux Jordaniens. Pour le coach, ce match est l'occasion parfaite de se réconcilier avec un public algérien forcément déçu par l'entame du tournoi. Pour donner la réplique à cette coriace équipe de Jordanie, surnommée « El Nechama », Vladimir Petkovic s'appuie sur ses plans. Des sources proches de l'encadrement technique affirment que des changements notables seront opérés dans le onze



de départ. Le fait marquant devrait être la titularisation du vétéran et très expérimenté Riyad Mahrez. Son leadership et son vécu dans les grands rendez-vous seront des atouts maîtres dans ce derby arabe qui s'annonce électrique. Mahrez devrait reprendre sa place sur le flanc droit de l'attaque aux dépens du jeune Anis Hadj Moussa, qui n'a pas réussi à briller face au bloc argentin. En revanche, le staff technique a décidé de jouer la carte de la continuité et de la stabilité à un poste clé. Longuement critiqué par les observateurs après avoir encaissé trois buts lors du pre-

mier match, le gardien Luca Zidane devrait, sauf surprise, être reconduit. Vladimir Petkovic est déterminé à lui renouveler sa confiance. Le sélectionneur reste persuadé que son portier possède la force mentale nécessaire pour surmonter cette zone de turbulences et rebondir de plus belle. À San Francisco, les Verts joueront gros : les trois points de la victoire sont impératifs pour relancer le destin de l'Algérie dans ce Mondial.

H.M.

POUR BATTRE L'ALGÉRIE

## La Jordanie se prépare minutieusement

À l'approche de son match face à l'Algérie, comptant pour les qualifications au Mondial 2026, la sélection jordanienne affine les derniers détails de sa préparation. Consciente du défi qui l'attend face à l'une des meilleures nations du continent africain, la Jordanie mise sur une organisation rigoureuse et un plan tactique strict afin de limiter les forces des Verts.

Le sélectionneur jordanien a insisté, lors des dernières séances d'entraînement, sur la nécessité d'un bloc compact et discipliné. L'objectif est clair : réduire les espaces, fermer les couloirs et empêcher l'Algérie de développer son jeu rapide basé sur la projection offensive et la qualité technique de ses indivi-

dualités.

La Jordanie devrait ainsi évoluer avec des lignes resserrées, privilégiant un repli défensif rapide et une solidarité permanente entre les compartiments. Chaque joueur est appelé à respecter scrupuleusement son rôle, dans un système où la rigueur prime sur la prise de risques.

### Neutraliser les points forts de l'Algérie

Le staff technique jordanien a longuement étudié les dernières sorties de l'Algérie, identifiant notamment la dangerosité des transitions offensives et la capacité des attaquants algériens à faire la différence dans les duels. Pour y répondre, un marquage attentif et une vigilance constante sur le porteur du ballon seront

mis en place. Les Jordaniens comptent également couvrir les circuits de relance et presser intelligemment au milieu du terrain afin d'empêcher les Verts d'installer leur jeu. La priorité reste de contenir avant de se projeter, sans déséquilibrer l'équipe.

Sur le plan offensif, la Jordanie ne compte pas se découvrir excessivement. Les occasions devraient venir essentiellement des contres rapides et des balles arrêtées, deux secteurs travaillés avec insistance durant la préparation. La moindre opportunité devra être exploitée avec efficacité face à un adversaire réputé pour sa solidité et son expérience internationale. Même si l'Algérie part favorite sur le papier, la Jordanie aborde cette rencontre avec ambition et détermination.

SORTIE MUSCLÉE DE L'ANCIEN INTERNATIONAL

## Antar Yahia veut plus d'engagement

La lourde défaite concédée par l'Algérie face à l'Argentine (3-0) lors de son entrée en lice à la Coupe du monde 2026 continue de susciter de nombreuses réactions. Parmi ces voix, figure celle d'Antar Yahia, héros de la qualification historique au Mondial 2010. Présent sur le plateau de la chaîne

AL24 News, l'ex-défenseur n'a pas caché son mécontentement concernant certains aspects de la prestation algérienne. S'il a reconnu la qualité de l'adversaire, champion du monde en titre et porté par un Lionel Messi de gala, Antar Yahia a surtout pointé du doigt le comportement de certains joueurs dans les phases sans ballon. « Il y a des attitudes qui ne peuvent pas être ignorées. Vous êtes en Coupe du monde et, après seulement un quart d'heure de jeu, il n'est pas possible de négliger le devoir de presser le porteur du ballon, surtout lorsque vous affrontez l'Argentine », a-t-il déclaré. Pour l'ancien international algérien, la différence ne s'est pas uniquement jouée sur le plan technique. Selon lui, les Verts ont également manqué

d'agressivité et d'intensité dans certains moments clés de la rencontre. « Presser l'adversaire et montrer l'agressivité nécessaire, dans les limites autorisées, était indispensable. Cela a manqué durant le match. Ce sont des choses qui provoquent le mécontentement du supporter algérien », a-t-il ajouté. Au-delà du résultat, Antar Yahia estime que les supporters sont avant tout attachés à l'état d'esprit affiché sur le terrain. Selon lui, les fans peuvent accepter une défaite lorsque les joueurs donnent le maximum de leurs capacités. « Le supporter algérien, lorsqu'il vous voit fournir les efforts nécessaires, même si le résultat n'est pas celui qu'il espérait, il vous pardonne. Mais lorsque l'esprit combatif est absent, cela devient inacceptable », a-t-il affirmé.



# LE MONDIAL RÉUSSIT AUX CO-ORGANISATEURS

## Team USA passe, le Brésil le Maroc y sont presque

Au lendemain de la qualification du Mexique, les Etats-Unis, autres coorganisateur du Mondial-2026, ont à leur tour validé vendredi leur billet pour les 16es de finale, dont se rapprochent aussi le Brésil et le Maroc.

**La** Coupe du monde s'est dans le même temps achevée pour deux premières sélections: Haïti et la Turquie, qui prennent la porte après deux défaites d'affilée.

La Coupe du monde réussit à ses hôtes: Après le Mexique, les Etats-Unis ont décroché leur sésame pour la phase à élimination directe, grâce à leur victoire face à l'Australie (2-0) à Seattle.

Comme lors de leur première rencontre, les hommes de Mauricio Pochettino ont rapidement ouvert le score sur un but contre son camp du défenseur australien Cameron Burgess (11e), avant de creuser l'écart grâce à Alex Freeman (43e). «C'était encore un match fantastique. Nous l'avons emporté face à une équipe très forte», a déclaré le sélectionneur argentin, ovationné à la fin du match par les supporters américains.

Ils étaient nombreux en rouge et blanc à la fois dans le Lumen Field de Seattle, comme dans les bars autour et les rues voisines, à scander «USA! USA!». Team USA est même sûre de terminer première de son groupe D, à la faveur de la défaite (1-0) d'une très faible Turquie, incapable d'égaliser face à des Paraguayens réduits à dix.

Fatal aux Turcs, ce match à San Francisco a été marqué par le carton rouge infligé pour la première fois à un joueur -le Paraguayen Miguel Almiron- qui avait parlé en couvrant sa bouche de la main lors d'une altercation avec un adversaire, une nouvelle règle introduite lors du Mondial-2026 pour lutter contre les insultes racistes.

**Le Brésil élimine Haïti, le Maroc se relance**

Six jours après leur match nul, Brésil et Maroc, les deux poids lourds du groupe C, ont obtenu leur première victoire dans cette Coupe du monde, qui leur permet de faire un grand pas vers les seizièmes de finale.

Peu emballante face aux Lions de l'Atlas, la Seleçao, en quête d'une sixième étoile, n'a pas eu à forcer son talent pour battre à Philadelphie une sélection haïtienne beaucoup trop juste.

Les «Grenadiers», de retour 52 ans après leur pre-

mière participation à une Coupe du monde en 1974 en Allemagne -où ils avaient perdu leurs trois rencontres-, sont assurés de terminer derniers de leur poule.

L'autre rencontre du groupe C a été télescopée par l'actualité judiciaire française, et une décision de la cour d'appel de Versailles qui a confirmé le renvoi

en procès pour viol d'Achraf Hakimi quelques heures avant le coup d'envoi.

La plaignante, par la voix de son avocate, a vu dans cette décision une «victoire judiciaire». Le latéral du PSG, qui nie les faits, a assuré sur X attendre ce procès avec «impatience» pour «enfin» pouvoir parler.



### Brésil

## Neymar devrait jouer face à l'Ecosse

Sa Coupe du monde va-t-elle bientôt démarrer ? Forfait contre le Maroc (1-1) et Haïti (3-0), Neymar (34 ans) devrait faire son retour pour le troisième et dernier match du Brésil en phase de poules. Ce sera face à l'Ecosse dans la nuit de mercredi à jeudi (minuit, heure française), avec la première place du groupe C comme objectif.

«Il s'entraînera individuellement samedi, et lundi il fera partie de l'équipe. Il sera prêt pour l'Ecosse», a affirmé Carlo Ancelotti, en conférence de presse, après le carton de la Seleçao contre Haïti (3-0), à Philadelphie. Le retour sur les terrains de l'ancien Parisien et Barcelonais serait un petit événement puisqu'il n'a plus joué depuis le 17 mai après avoir subi une blessure musculaire au mollet droit avec Santos. Il a dû attendre cette semaine pour s'entraîner pour la première fois avec ses coéquipiers. Ce qui lui a même valu les critiques du président brésilien Lula. «Neymar ? Il ne joue même pas ! C'est le premier joueur au monde appelé (en équipe nationale) pour faire du télétravail», a déclaré vendredi Luiz Inacio Lula da Silva, lors d'une cérémonie dans un hôpital à Belo Horizonte. Sans leur star, les quintuples champions du monde ont donc démarré par un nul décevant face au Maroc (1-1), avant de rectifier le tir contre Haïti (3-0) grâce à un doublé de Matheus Cunha et le deuxième but dans le tournoi de Vini-cius.

Avec ce résultat, ils sont repassés devant le Maroc en tête de leur groupe, grâce à une meilleure différence de but (+3 contre +1). Un nul suffira contre l'Ecosse pour assurer l'une des deux premières places du groupe, dans lequel Haïti est déjà éliminé.



### Canada

## Koné sera opéré d'une fracture

Le milieu de terrain canadien Ismael Koné, qui s'est gravement blessé lors du match contre le Qatar (6-0) jeudi, a été opéré d'une fracture d'une jambe et a manqué le reste de la compétition, a annoncé vendredi la sélection canadienne.

«Hier (jeudi) soir, Ismael Koné a été exploité avec succès d'une fracture du membre inférieur (de la jambe gauche)», a écrit la sélection canadienne. «Il doit se remettre pleinement mais manquera le reste de la Coupe du monde. Tu reviendras plus fort, Isma!», a-t-elle ajouté.

A la 51e minute de la rencontre qui se jouait à Vancouver, Koné, victime d'un coup d'État de la part d'Assim Madibo (exclu), s'est tenu la jambe gauche

avec un effroi qui a traversé les tribunes du BC Stadium. Les images furtives à la télévision ont laissé entrevoir le bas du tibia comme plié vers l'intérieur.

Cette blessure est venue assombrir la toute première victoire en Coupe du monde du Canada, qui avec quatre points se retrouve en tête du groupe B et peut raisonnablement entrevoir une qualification pour les 16es de finale.

## APRÈS L'ÉLIMINATION DE LA TURQUIE

# Les joueurs **décus** s'excusent

Contre toute attente, la Turquie est d'ores et déjà éliminée de la Coupe du monde 2026 après seulement deux journées. Les joueurs et la presse affichent leur déception. Contre toute attente, la Turquie s'incline également lors de son deuxième match de la Coupe du monde 2026 face au Paraguay (0-1) et doit rentrer chez elle avant la fin du tournoi. La déception était d'autant plus grande après cette défaite face aux Sud-Américains, qui ont dû jouer en infériorité numérique en deuxième mi-temps à la suite d'une expulsion qui a constitué une première dans l'histoire de la Coupe du monde.

«Nous sommes profondément tristes, c'est même honteux. Nous présentons nos excuses à notre peuple. Nous pleurons dans les vestiaires.

Nous devons tout faire pour nous rattraper», a déclaré la superstar du Real Madrid, Arda Güler. «Il n'y a aucun problème au sein de l'équipe. Sur le terrain, nous n'avons tout simplement pas réussi. Nous n'avons pas pu mettre en œuvre ce que nous avions prévu. Nous avons eu nos occasions. Nous ferons tout pour que ce tournoi tombe dans l'oubli», a poursuivi Güler sur TRT Spor.

Le capitaine Hakan Çalhanoğlu a ajouté: «Pour l'instant, il n'est pas facile de trouver les mots justes. Tout le monde est profondément déçu. Après tout, nous étions parvenus à revenir jusqu'ici après 24 ans d'absence. Lors des deux matchs, nous avons tout donné, nous avons tout tenté et cherché à marquer, mais cela n'a pas

suffi. Nous tirons, mais le ballon ne veut tout simplement pas entrer. C'est de la malchance, que dire d'autre ? Je tiens à présenter mes excuses à l'ensemble de notre peuple.»

L'ancien international Halil Altintop reconnaît qu'il lui a fallu «digérer la nouvelle». Interrogé sur MagentaTV, il souligne qu'il reste «beaucoup, beaucoup de points d'interrogation» et affirme que «la déception est immense, car l'équipe possède pourtant d'indéniables qualités individuelles ; certains joueurs brillent même dans de très grands clubs».

Battue d'entrée par l'Australie (0-2), la Turquie est d'ores et déjà éliminée. En effet, en cas d'égalité de points au classement, c'est le résultat des confrontations directes qui prévaut, et non la dif-

férence de buts. Or, les Turcs sont devancés de trois points tant par le Paraguay que par l'Australie, ce qui les exclut mathématiquement de la course aux huitièmes. Avec six unités, les Etats-Unis sont quant à eux assurés de terminer en tête du groupe. La déception était palpable non seulement chez les joueurs, mais aussi dans les colonnes de la presse nationale, qui n'a pas épargné les critiques. «Nous sommes éliminés de la Coupe du monde. Les larmes ont coulé ! L'équipe nationale est anéantie», écrivait Fanatik.

«Nous quittons la Coupe du monde !», a constaté Hürriyet, tandis que Post ajoutait: «Notre équipe nationale s'incline face à un Paraguay réduit à dix ! Nous sommes éliminés.»



## Essai

Lorsque les empires meurent  
mais que leurs **réécits survivent**

**Et** justement voici un précieux travail qui arrive au bon moment. Non parce qu'il révèle un secret enfoui dans les archives de l'Histoire, mais parce qu'il nous oblige à regarder autrement ce que nous pensions déjà connaître. C'est le cas de cet excellent ouvrage de Hédia Khadhar, *Mythes et réalités de l'imaginaire colonial français au XIX<sup>e</sup> siècle*. Bien entendu, on sait que depuis plusieurs décennies, historiens et chercheurs ont largement documenté la conquête coloniale, ses violences, ses expropriations, ses massacres, ses dispositifs administratifs et ses conséquences économiques. Pourtant, une question essentielle demeure souvent reléguée au second plan : comment une entreprise de domination a-t-elle pu être perçue, pendant si longtemps, comme une œuvre généreuse et civilisatrice ? Comment des hommes cultivés, des écrivains reconnus, des intellectuels célèbres et parfois même des humanistes sincères ont-ils pu adhérer à un système qui reposait sur l'inégalité entre les peuples ?

**La réponse tient en un mot : l'imaginaire.**

Avant même cet ouvrage, Hédia Khadhar s'était déjà intéressée aux représentations coloniales dans la littérature française à travers l'étude de deux œuvres emblématiques : *Tartarin de Tarascon* d'Alphonse Daudet et *Bel-Ami* de Guy de Maupassant.

Cette familiarité avec les grands textes du XIX<sup>e</sup> siècle lui permet aujourd'hui d'aborder la question coloniale non seulement comme un phénomène historique ou politique, mais aussi comme une construction culturelle et littéraire. L'une des qualités majeures de son livre est précisément de replacer la littérature au cœur du dispositif colonial. Hédia Khadhar ne se contente pas de rappeler les grandes étapes de l'expansion française au XIX<sup>e</sup> siècle ni les débats qu'elle suscita au sein même de la société française. Elle examine également les écrits qui l'ont soutenue, ceux qui l'ont contestée, mais surtout cette vaste production dite « exotique » qui prétendait simplement raconter des voyages, des aventures ou des séjours dans les territoires colonisés. Or c'est là que réside toute l'originalité de son approche. Car ces récits, souvent présentés comme de simples divertissements littéraires, ont contribué à façonner durablement le regard porté sur les peuples colonisés. Même lorsque certains auteurs dénonçaient les excès ou les abus de la colonisation, ils continuaient fréquemment à représenter les colonisés comme des êtres immatures, dépourvus de véritable culture politique, incapables d'assurer eux-mêmes leur destinée ou, à l'inverse, comme des figures inquiétantes relevant d'une forme de barbarie exotique. En mobilisant les analyses de Roland Barthes sur les mécanismes de fabrication des mythes modernes, mais aussi les réflexions d'Albert Memmi et de Frantz Fanon sur la relation coloniale, Hédia Khadhar montre avec finesse que la littérature n'a jamais été un simple miroir du réel. Elle a

À travers son ouvrage *Mythes et réalités de l'imaginaire colonial français au XIX<sup>e</sup> siècle*, Hédia Khadhar explore la manière dont la littérature et les représentations ont contribué à légitimer la domination coloniale et à façonner des imaginaires qui perdurent bien au-delà de la fin des empires.

participé à la production d'un imaginaire collectif favorable à l'expansion coloniale. Comme elle le souligne elle-même, la littérature française a joué un rôle loin d'être négligeable dans la création d'un climat intellectuel favorable à la conquête. Sous couvert d'aventures, de dépaysement ou de romanque, nombre de romans ont familiarisé les lecteurs avec une représentation des pays conquis et de leurs habitants qui correspondait parfaitement aux besoins idéologiques de l'entreprise coloniale. C'est précisément ce qui rend son ouvrage si précieux aujourd'hui. Il nous rappelle que les mythes les plus efficaces ne sont pas toujours ceux que l'on nous impose par la force. Ce sont souvent ceux que l'on nous raconte sous la forme d'histoires séduisantes, de romans captivants ou de récits apparemment innocents, jusqu'à ce qu'ils deviennent des évidences collectives.

Et c'est peut-être là l'une des leçons les plus actuelles de son travail : les imaginaires continuent souvent leur œuvre longtemps après la disparition des empires qui les ont produits. Car les empires ne règnent pas seulement par les armes. Ils règnent aussi par les mots. Avant les soldats viennent les récits. Avant les canons viennent les représentations. Avant la conquête des territoires vient souvent la conquête des esprits. C'est précisément ce mécanisme que démonte avec rigueur Hédia Khadhar.

À travers l'étude de la littérature, des récits de voyage, des chroniques et des discours intellectuels du XIX<sup>e</sup> siècle, elle montre comment s'est progressivement construit un personnage central de la pensée coloniale : « l'indigène ». Non pas l'homme réel. Non pas l'Algérien, le Tunisien ou le Marocain dans sa complexité historique. Mais une figure imaginaire. Un personnage de papier. Un être présenté comme figé dans le passé, incapable d'organiser son propre destin, prisonnier de traditions supposées immuables et nécessitant l'intervention bienveillante de l'Europe pour accéder à la modernité. Cette représentation n'était pas un simple préjugé. Elle remplissait une fonction politique. Elle permettait de transformer la conquête en mission. La domination en devoir. L'occupation en œuvre de civilisation.

**L'exploitation en générosité.****La dépossession en progrès.**

Voilà sans doute l'un des apports majeurs de ce livre : nous rappeler que les systèmes de domination ne reposent jamais uniquement sur la force. Ils reposent aussi sur des récits capables de rendre cette force acceptable. Aucune puissance ne se présente jamais comme une puissance dominatrice. Toutes prétendent agir pour le bien de ceux qu'elles dominent. Hier, cela s'appelait la « mission civilisatrice ».

Aujourd'hui, les formules ont changé. Le mécanisme demeure parfois étonnamment familier. C'est ici que la réflexion de Hédia Khadhar dépasse largement le cadre du XIX<sup>e</sup> siècle. Car en refermant son ouvrage, une question s'impose : les empires disparaissent-ils réellement lorsque les drapeaux sont abaissés ? Ou continuent-ils à vivre dans certaines représentations du monde ?

Les indépendances ont libéré les territoires. Mais elles n'ont pas toujours décolonisé les imaginaires. Il suffit parfois d'observer certains débats médiatiques contemporains pour constater que des réflexes intellectuels hérités de l'époque coloniale continuent de circuler sous des formes nouvelles. Lorsque certains peuples sont systématiquement décrits comme incapables de démocratie.

Lorsque certaines sociétés sont réduites à leurs crises, à leurs violences ou à leurs prétendus archaïsmes. Lorsque l'Occident continue d'être présenté comme la mesure universelle du progrès humain. Lorsque les anciens colonisés sont invités à se justifier en permanence tandis que les anciens colonisateurs demeurent les arbitres du récit. Alors il devient difficile de ne pas percevoir l'ombre portée de ces anciens imaginaires.

Bien entendu, les contextes ont changé. Les sociétés ont évolué. Les discours se sont transformés. Mais les représentations collectives ont une longévité que les empires eux-mêmes leur envient. Les armées quittent un territoire en quelques années. Les imaginaires peuvent y demeurer pendant des siècles. C'est pourquoi les travaux de chercheurs comme Hédia Khadhar sont si précieux. Ils nous rappellent que la bataille de la mémoire n'est pas une querelle du passé.

**Elle concerne notre présent.**

Car celui qui impose son récit impose souvent sa vision du monde. Et celui qui contrôle les représentations finit souvent par orienter les rapports de pouvoir. Cette question est particulièrement importante pour nous, Algériens. Notre pays a arraché son indépendance au prix d'immenses sacrifices humains. Mais la véritable souveraineté ne se limite pas aux frontières, aux institutions ou aux ressources naturelles.

Elle concerne également notre capacité à penser notre histoire avec nos propres catégories intellectuelles, à produire nos propres récits et à regarder le monde sans les lunettes que d'autres ont fabriquées pour nous. Décoloniser un territoire est un événement. Décoloniser un imaginaire est un processus. Un processus long, difficile, parfois conflictuel, mais absolument nécessaire. En refermant l'ouvrage de Hédia Khadhar, je me suis souvenu d'une évidence trop souvent oubliée : Les peuples ne sont pas seulement colonisés par des armées. Ils peuvent aussi l'être par des représentations. Et c'est précisément pour cette raison que ce livre mérite d'être lu bien au-delà des cercles universitaires. Parce qu'il nous rappelle que l'Histoire ne se joue pas uniquement sur les champs de bataille. Elle se joue aussi dans les bibliothèques. Dans les manuels scolaires.

**Dans les médias. Dans les romans.**

Dans les images. Et finalement dans cet espace invisible mais décisif où se forment les consciences : l'imaginaire collectif. Or celui qui maîtrise l'imaginaire d'un peuple possède déjà une partie de son avenir !

\* **Abdenasser Smail** - auteur et historien

L'artiste **Abdou Skikdi** n'est plus

L'artiste Abdou Skikdi est décédé ce vendredi à l'hôpital d'Annaba, où il était hospitalisé après une longue lutte contre la maladie. Souffrant depuis plusieurs années, il était alité depuis une longue période. Installé à Annaba, le chanteur s'était

fait connaître grâce à sa célèbre chanson « Rouli Rouli Ya El Beïda wa fi Annaba Jouli », qui lui avait valu une large notoriété, ainsi qu'à plusieurs autres œuvres de variété moderne ayant jalonné son parcours artistique. Au cours de sa maladie, le défunt avait été

pris en charge dans des établissements hospitaliers de Skikda et d'Annaba pour recevoir les soins nécessaires. Son état de santé s'était toutefois fortement dégradé ces dernières semaines. Selon certaines sources, le décès de sa fille l'avait profondément affecté, ce qui

aurait eu des répercussions sur son état physique et moral. Atteint de plusieurs pathologies, notamment du diabète, l'artiste a finalement rendu son dernier souffle ce vendredi.

N.T.

# Trait d'esprit

«Vous ne pouvez pas épuiser la créativité. Plus vous l'utilisez, plus vous en avez.»

Maya Angelou

## Noyades et accidents de la route : 24 morts et 568 blessés en 48 h



Vingt-quatre (24) personnes sont décédées et 568 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, indique, samedi, un bilan de la Protection civile. «Durant la période du 18 au 20 juin courant, les unités de la Protection civile ont effectué 447 interventions, suite aux accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du territoire national, causant 24 morts et 568 blessés», précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la protection civile sont intervenus pour l'extinction de 6 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Boumerdès, Constantine, Sidi Bel Abbès, M'Sila et Tizi-Ouzou, ayant causé des brûlures diverses à 5 personnes. Dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, 1122 interventions ont été effectuées durant la même période, ce qui a permis de sauver 738 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 308 autres et d'évacuer 72 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, le décès de deux personnes par noyade au niveau de plages interdites à la baignade dans la wilaya d'Annaba (1) et de Boumerdès (1). Durant la même période, un enfant âgé de 12 ans est décédé par noyade dans une mare d'eau située au lieu-dit «Qued El Fahs», dans la daïra de Beni Senoussé, wilaya de Tlemcen. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la protection civile est intervenue pour l'extinction de 122 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du territoire national. D'autre part, les équipes de la Protection civile sont intervenues suite aux pluies orageuses qui se sont abattues sur les wilayas de Tébessa et Guelma, en effectuant 6 opérations d'épuisement des eaux pluviales infiltrées à l'intérieur des habitations, sans déplorer aucune victime, conclut le bilan.

## Pour étouffer les rapports accablants sur ses crimes contre les enfants palestiniens Israël multiplie les attaques et les menaces à l'ONU

Lors d'une session de l'ONU consacrée à la violence sexuelle en temps de conflit, l'ambassadeur israélien Danny Danon a déclenché une scène de tension en s'en prenant avec agressivité à Pramila Patten, responsable onusienne. Furieux que l'ONU ait enfin osé inclure Israël dans sa « liste noire » pour violations graves contre des enfants palestiniens, Danon a exigé sa démission, accusant l'organisation de partialité et de « cibler » son pays. Quand Vanessa Fraser, une autre haute responsable, a tenté de rappeler que les rapports de l'ONU reposent sur des preuves documentées, Danon l'a brutalement interrompue : « Vous travaillez pour l'ONU, alors taisez-vous ! », qualifiant son travail de « honteux ». Cette outrance n'est pas isolée : Israël, déjà présent sur la « liste de la honte » pour ses exactions contre les enfants, voit un nouveau rapport de l'ONU pointer du doigt l'escalade des violences commises par ses colons. Plutôt que de répondre par des actes, le ministère israélien des Affaires étrangères a choisi la fuite en avant en annonçant la rupture de tout dialogue avec le secrétaire général de l'ONU, António Guterres. Une stratégie d'intimidation pour faire taire les voix qui osent dénoncer ses crimes. **R. N.**

## L'association « Biskra teqraa » devient observatrice à l'UNESCO et représente l'Algérie

L'association culturelle « Biskra teqraa » (Biskra lit) a obtenu une accréditation officielle en tant qu'observatrice auprès de l'UNESCO, devenant ainsi la représentante de l'Algérie au sein de cette organisation internationale. Le ministère de la Culture et des Arts a salué cette reconnaissance, soulignant l'engagement remarquable de l'association dans la promotion de la lecture et la préservation des traditions orales. Une belle consécration pour une initiative locale qui contribue activement à la valorisation du patrimoine culturel algérien.

## Le journaliste et enseignant Madani Hamel s'en va

Le journaliste Madani Hamel est décédé jeudi à Mostaganem, à l'âge de 54 ans, rapporte l'APS. Le défunt avait rejoint la Radio algérienne à la station de Tindouf en 1999, avant d'en devenir le directeur en 2004. Il a ensuite été nommé directeur de la radio régionale de Naâma en 2006. À la fin de cette même année, il a intégré la jeune radio régionale de Mostaganem, où il est resté jusqu'à son décès. Il y exerçait les fonctions de journaliste et de rédacteur-enquêteur principal, formant au fil des années des dizaines de journalistes et d'animateurs radio. Parallèlement à son activité radiophonique, le défunt était

également enseignant universitaire associé au département de l'information et de la communication de l'université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem. Le regretté, qui avait présenté son dernier programme radiophonique, jeudi dernier, intitulé «Mémoire d'une Nation», était connu pour son attachement à sa nation, son dévouement à son pays, son respect des règles professionnelles, ainsi que pour sa générosité, sa bienveillance et ses hautes qualités morales envers ses collègues et ses auditeurs. La dépouille du défunt sera inhumée vendredi dans sa ville natale, dans la wilaya de Bechar, a-t-on précisé.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

# L'EXPRESS

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE

## Un hommage à la mémoire collective

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, la cérémonie de célébration de la Journée nationale de l'artiste.

Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de l'attention accordée par l'État à la promotion de la culture nationale et à la valorisation des contributions de la famille artistique algérienne à l'enrichissement de la scène culturelle et au renforcement des fondements de l'identité nationale. La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement, de hauts responsables de l'État, d'artistes, d'intellectuels, de créateurs et de représentants de la famille culturelle et artistique nationale. À cette occasion, les lauréats du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs «Ali Maachi» (édition 2026) ont été honorés dans les différentes spécialités littéraires et artistiques, comprenant le roman, la poésie, l'écriture théâtrale, les œuvres musicales, le chant, la chorégraphie, les arts cinématographiques et audiovisuels, les arts dramatiques, ainsi que les arts plastiques. Ce prix illustre l'intérêt particulier accordé par les pouvoirs publics à la promotion de la création culturelle et artistique, ainsi qu'à l'encouragement et à l'accompagnement des jeunes talents, à même de contribuer au développement de la dynamique culturelle nationale et à la promotion de la production intellectuelle et



artistique, outre la mise en valeur des compétences algériennes et l'ancrage des valeurs d'innovation, d'excellence et de créativité. Cette manifestation annuelle est organisée sous le haut patronage du président de la République, en reconnaissance du rôle majeur de la famille artistique algérienne au service de la culture nationale et de la préservation de la mémoire collective de la nation, et

en concrétisation de l'engagement de l'État à poursuivre son soutien aux artistes, à améliorer les conditions d'exercice de leur activité créative, et à renforcer leur statut socioprofessionnel, consolidant ainsi la place de la culture en tant que levier essentiel du développement national, et acteur clé de la consolidation de l'unité nationale, et de la préservation de l'héritage civilisationnel du pays. ■

## JS KABYLIE

## Yazid Mansouri nommé directeur technique sportif



La JS Kabylie a officialisé la nomination de l'ancien international algérien, Yazid Mansouri, au poste de directeur technique sportif (DTS), a indiqué samedi le club de Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux. «La JS Kabylie est heureuse d'annoncer la nomination officielle de Yazid Mansouri au poste de directeur technique sportif. Ancien capitaine de la sélection nationale et figure respectée du football algérien, il mettra son expérience, son expertise et sa vision au service du projet sportif du club, peut-on lire sur le communiqué de la JSK. Et d'ajouter : «Ancien capitaine de la sélection nationale et figure respectée du football algérien, il mettra son expérience, son expertise et sa vision au service du projet sportif du club. Cette nomination s'inscrit dans la volonté de la JS Kabylie de poursuivre sa structuration

en s'appuyant sur des profils compétents, rigoureux et pleinement engagés au service de ses ambitions.» Âgé de 48 ans, Mansouri a porté à 70 reprises le maillot des Verts. Il a également mené une carrière de joueur solide, évoluant notamment en Ligue 1 française ainsi qu'en Angleterre.

Depuis sa retraite sportive, l'ex-milieu de terrain a plutôt réussi sa reconversion. Il a occupé des postes clés dans plusieurs clubs : directeur sportif à l'AC Monza (Italie), à l'Olympiakos (Grèce), au Stade Rennais (France), mais aussi responsable du recrutement à Nottingham Forest (Angleterre) et DTS au sein de l'ES Tunis, son dernier poste. En Algérie, il a été manager général de l'équipe nationale et membre du Bureau fédéral, contribuant à la mise en place de stratégies de développement du football. ■